

République du Sénégal

Un Peuple – Un But – Une Foi



MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET

RAPPORT TRIMESTRIEL D'EXECUTION DU BUDGET

AU 31 MARS 2026

Juin 2026

Avant-Propos

Le présent rapport trimestriel d'exécution du budget (RTEB) est élaboré en application de l'article 70 de la loi organique n° 2020-07 du 26 février 2020 relative aux lois de finances. Il est publié conformément aux dispositions prévues au point 6.6 de l'annexe à la loi n° 2012-22 du 27 décembre 2012 portant Code de transparence dans la gestion des finances publiques.

A travers son élaboration et sa diffusion, le Gouvernement réaffirme son engagement en faveur de la transparence budgétaire et de la bonne gouvernance financière.

Le rapport fournit une analyse exhaustive de la situation d'exécution du budget de l'État au terme du premier trimestre 2026, au regard des prévisions de la loi n° 2025-19 du 22 décembre 2025 portant loi de finances initiale pour l'année 2026. Après une brève revue de la conjoncture économique internationale et nationale, il présente la situation détaillée de l'exécution budgétaire à travers :

- la mobilisation des recettes du budget général ;
- l'exécution des dépenses du budget général ;
- la situation du déficit budgétaire ;
- l'exécution du Fonds national de Retraite (FNR) ;
- l'exécution budgétaire du secteur parapublic.

Dans le rapport, la monnaie de référence est le franc de la Communauté financière africaine (FCFA), sauf indication contraire.

Sommaire

Avant-Propos	2
Liste des tableaux	4
Liste des graphiques	4
Liste des principaux sigles et abréviations	5
Résumé	6
I. L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	9
II. LES RECETTES DU BUDGET GENERAL	11
II.1 Les recettes fiscales	12
II.1.1 Les impôts directs	13
II.1.2 Les impôts indirects	15
II.2 Les recettes non fiscales	18
II.3 Les dons	18
III. LES DÉPENSES DU BUDGET GENERAL	19
III.1 Les dépenses ordinaires	19
III.1.1 Les charges financières de la dette	19
III.1.2 Les dépenses de personnel	19
III.1.3 Les dépenses d'acquisition de biens et services	20
III.1.4 Les dépenses de transfert courant	21
III.2 Les dépenses en capital	24
III.2.1 Les dépenses d'investissement financées sur ressources internes	24
III.2.2 Les dépenses d'investissement financées sur prêts et dons projets	27
IV. LE DÉFICIT BUDGÉTAIRE	29
V. L'EXÉCUTION DU FONDS NATIONAL DE RETRAITE (FNR)	30
VI. LA SITUATION DES ORGANISMES PUBLICS	30
VII. CONCLUSION	31
ANNEXES	33

Liste des tableaux

Tableau 1 : Résumé des opérations budgétaires à fin mars 2026	8
Tableau 2 : Situation des recettes budgétaires à fin mars 2026	11
Tableau 3 : Situation de mobilisation des recettes à fin mars 2026	12
Tableau 4 : Situation d'exécution des dépenses du budget général	19
Tableau 5 : Répartition des tirages par secteur économique	27
Tableau 6 : Situation des décaissements des rétrocessions à fin mars 2026	28
Tableau 7 : Déficit budgétaire à fin mars 2026	29

Liste des graphiques

Figure 1 : Comparaison des crédits ouverts et des crédits pris en charge (PEC) pour les dépenses d'acquisition de biens et services	20
Figure 2 : Répartition fonctionnelle des dépenses de biens et services	21
Figure 3 : Comparaison des crédits ouverts et des crédits pris en charge (PEC) pour les dépenses de transferts courants	22
Figure 4 : Répartition fonctionnelle des dépenses de transfert courant	23
Figure 5 : Comparaison des crédits ouverts et des crédits pris en charge (PEC) pour les dépenses d'investissement exécutées par l'État	24
Figure 6 : Répartition fonctionnelle des investissements exécutés par l'État	25
Figure 7 : Comparaison des crédits ouverts et des crédits pris en charge pour les dépenses de transfert en capital	26
Figure 8 : Répartition fonctionnelle des dépenses de transferts en capital	26

Liste des principaux sigles et abréviations

AE	Autorisation d'engagement
ANSD	Agence nationale de la Statistique et de la Démographie
APD	Aide publique au Développement
ARTP	Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes
BAD	Banque africaine de Développement
BID	Banque islamique de Développement
BM	Banque mondiale
CCAP	Centre comptable André Peytavin
CFCE	Contribution forfaitaire à la charge de l'employeur (CFCE)
CIMAF	Ciments de l'Afrique
COSEC	Conseil sénégalais des chargeurs
CP	Crédit de paiement
CST	Comptes spéciaux du Trésor
DGB	Direction générale du Budget
DGCPT	Direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor
DGD	Direction générale des Douanes
DGID	Direction générale des Impôts et des Domaines
DPBEP	Document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle
FERA	Fonds d'entretien routier autonome
FMI	Fonds monétaire international
FSIPP	Fonds de sécurisation des importations de produits pétroliers
GTA	Grand Tortue Ahmeyim
IRVM/IRC	Impôt sur le Revenu des Valeurs mobilières/Impôt sur le
M	Revenu des capitaux mobiliers
ISEP	Instituts supérieurs d'enseignement professionnel
JICA	Agence japonaise de coopération internationale
LFI	Loi de Finances initiale
LFR	Loi de Finances rectificative
LOLF	Loi organique relative aux Lois de Finances
MFB	Ministère des Finances et du Budget
PforR	Prêt-programme pour les résultats
PIB	Produit intérieur brut
PROMAD	Programme de modernisation de l'administration des Douanes
PSE	Prélèvement de soutien au secteur de l'énergie
PUDC	Programme d'urgence de développement communautaire
RAS	Retenue à la source
TOFE	Tableau des opérations financières de l'Etat
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UEMOA	Union économique et monétaire ouest africaine

Résumé

1. Sur le premier trimestre 2026, l'exécution du budget de l'État s'est déroulée dans un **environnement international** marqué par un regain d'incertitudes, sous l'effet des tensions géopolitiques au Moyen-Orient et des fortes pressions sur les marchés de l'énergie consécutives aux perturbations du transit dans le détroit d'Ormuz. Dans ce contexte, le FMI a révisé à la baisse sa prévision de croissance mondiale pour 2026, la ramenant à 3,1% contre 3,3% dans ses perspectives de janvier 2026, tout en relevant sa projection d'inflation mondiale à 4,4%. Au niveau interne, l'activité économique maintiendrait son dynamisme.
2. Les **recettes du budget général** se sont établies à 1.149,7 milliards à fin mars 2026, pour un objectif annuel de 5.932,2 milliards inscrit dans la LFI 2026, soit un taux de réalisation de 19,4%. En glissement annuel, elles ont progressé de 121,8 milliards correspondant à une hausse de 11,9%.
3. Les **recettes fiscales** ont atteint 1.095,7 milliards, soit 20,3% de l'objectif annuel fixé à 5.384,8 milliards. Rapportées à la cible trimestrielle de 1.138,7 milliards, elles affichent un taux de réalisation de 96,2%. En glissement annuel, elles ont augmenté de 135,4 milliards, soit +14,1%, sous l'effet de la dynamique combinée des impôts directs, notamment ceux liés au secteur pétrolier et gazier, et des impôts indirects intérieurs.
4. Les **recettes non fiscales** ont été recouvrées pour un montant de 41,0 milliards, représentant 93,0% de la cible trimestrielle de 44,1 milliards. Toutefois, elles enregistrent un recul de 12,6 milliards, soit -23,6%, par rapport au premier trimestre 2025, en raison principalement de la contraction des dividendes et produits financiers ainsi que de la baisse des redevances radioélectriques.
5. Les **dons** ont été mobilisés à hauteur de 13,0 milliards, soit 6,8% de l'objectif annuel de 191,5 milliards. Ils sont constitués exclusivement de dons en capital, les dons budgétaires étant nuls à fin mars 2026 en l'absence de décaissements d'appuis budgétaires sur la période.
6. Les **dépenses totales du budget général** ont été exécutées à hauteur de 1.482,7 milliards à fin mars 2026, correspondant à un taux d'exécution de 20,6% des prévisions de la LFI 2026. Ce niveau d'exécution traduit un rythme encore modéré des dépenses, en particulier pour les investissements publics, dont la montée en charge intervient généralement au cours des trimestres suivants.
7. Les **dépenses ordinaires** se sont établies à 1.185,5 milliards, soit 27,1% des prévisions budgétaires. Elles ont été principalement portées par les transferts courants, exécutés à hauteur de 445,7 milliards, et par les dépenses de personnel qui se sont chiffrées à 375,1 milliards. Les charges financières de la dette ont, pour leur part, atteint 285,0 milliards, dont 209,3 milliards au titre de la dette extérieure et 75,7 milliards pour la dette intérieure.

-
8. Les **dépenses en capital** ont été réalisées à hauteur de 297,2 milliards à fin mars 2026, soit un taux d'exécution de 10,6% par rapport aux prévisions de la LFI. Elles comprennent les investissements financés sur ressources internes qui se sont chiffrés à 160,8 milliards, décomposés en investissements directement exécutés par l'État pour 3,3 milliards et transferts en capital pour 157,5 milliards. Les investissements sur ressources extérieures se sont globalement établis à 136,4 milliards, financés principalement par des prêts-projets pour un montant de 123,4 milliards et de dons en capital pour 13,0 milliards.
 9. Le **déficit budgétaire** est ressorti à 333,0 milliards à fin mars 2026, représentant 1,4% du PIB, pour une cible annuelle fixée à 1.245,1 milliards, soit 5,37% du PIB dans la LFI 2026. Ce niveau, inférieur à la trajectoire annuelle prévue, traduit une exécution budgétaire globalement maîtrisée, en lien avec le dynamisme de la mobilisation des recettes internes et une progression contenue des dépenses.
 10. Le **Fonds national de Retraite (FNR)** a dégagé un excédent financier à fin mars 2026. Les recettes se sont établies à 47,8 milliards, portées principalement par l'augmentation de 8,1% du nombre de cotisants, passé de 147.565 à 159.583. De leur côté, les dépenses se sont élevées à 34,9 milliards, correspondant à un taux d'exécution de 18,9% des prévisions de la LFI 2026. Au total, l'exécution du FNR fait ressortir un solde excédentaire de 12,9 milliards à fin mars 2026, contre 11,7 milliards un an auparavant, soit une amélioration de 1,2 milliard.
 11. Les cent quatre-vingt-six (186) **organismes publics** suivis disposent d'un budget annuel cumulé de 2.384,8 milliards. À fin mars 2026, les crédits exécutés se sont établis à 319,8 milliards, soit un taux de réalisation global de 13,4%. Cette exécution concerne principalement les dépenses de fonctionnement, réalisées à hauteur de 238,9 milliards (19,9%), tandis que les dépenses d'investissement ont atteint 80,8 milliards (6,8%). Les dépenses de personnel se sont situées à 86,3 milliards, soit un taux d'exécution de 21,7%. Parallèlement, les recettes mobilisées par ces organismes se sont, quant à elles, établies à 493,9 milliards, correspondant à 20,7% des prévisions.

Tableau 1 : Résumé des opérations budgétaires à fin mars 2026
(Prévisions LFI et réalisations à fin mars 2026, en milliards FCFA)

RESSOURCES	Ressources LFI 2026	Réal. Trim 1 2026	CHARGES	CHARGES LFI 2026	Réal. Trim 1 2026
1 - BUDGET GENERAL					
A - Ressources internes			A - Dépenses sur Ressources internes		
Recettes fiscales	5 384,8	1 095,7	Intérêts et commissions	1 190,6	285,0
dont Recettes fiscales issues du PRES	703,6	54,2	Dépenses de personnel	1 532,8	375,1
dont Recettes fiscales issues des financements extérieurs	269,0		Fonctionnement	1 650,0	525,4
Recettes non fiscales et autres recettes	355,9	41,0	Biens et services	389,5	79,7
			Transferts courants	1 260,5	445,7
dont Recettes non fiscales issues du PRES	59,0		Dépenses en capital sur ressources internes	1 448,9	160,8
			Investissement exécuté par l'Etat	1 081,2	3,3
			Transfert en Capital	367,7	157,5
Total recettes internes	5 740,7	1 136,7	Total dépenses sur recettes internes	5 822,3	1 346,3
B - Ressources externes			B - Dépenses sur Ressources externes		
Tirages sur Dons en capital (projet)	145,2	13,0	Prêts projets	1 209,8	123,4
Dons budgétaires	46,3	-	Dons en capital	145,2	13,0
Total recettes externes	191,5	13,0	Total dépenses sur ressources externes	1 355,0	136,4
TOTAL RECETTES BUDGET GENERAL	5 932,2	1 149,7	TOTAL DEPENSES BUDGET GENERAL	7 177,3	1 482,7
			Solde budgétaire de base	-81,6	-209,6
			Solde budgétaire global	-1 245,1	-333,0
			Solde budgétaire global en % du PIB	-5,37%	-1,44%

Source : MFB/DGB

I. L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Au premier trimestre 2026, l'économie mondiale a été confrontée à un nouveau choc pétrolier, consécutif à l'escalade du conflit au Moyen-Orient et aux perturbations du transit dans le détroit d'Ormuz. Ce corridor stratégique assure l'acheminement d'environ un quart du commerce mondial de pétrole par voie maritime, ainsi que des volumes substantiels de gaz naturel liquéfié et d'engrais. Les répercussions de cette crise géopolitique se sont rapidement propagées aux marchés internationaux des matières premières, entraînant une hausse marquée des prix de l'énergie, des produits alimentaires et des intrants agricoles. Dans ce contexte de détérioration de l'environnement mondial, le Fonds monétaire international (FMI) a, en avril 2026, revu à la baisse sa prévision de croissance mondiale pour l'année 2026, en la ramenant à 3,1% contre 3,3% dans ses perspectives publiées en janvier 2026, tout en relevant sa projection d'inflation mondiale de 3,8% à 4,4%.

Aux États-Unis, la croissance économique est ressortie à 2,7% en rythme annuel au premier trimestre 2026, contre 2,0% au quatrième trimestre 2025, essentiellement portée par la poursuite des investissements dans les technologies et l'intelligence artificielle. Toutefois, l'escalade du conflit au Moyen-Orient a accentué les tensions inflationnistes, tout en dégradant les perspectives de croissance et les conditions du marché du travail.

Dans la Zone euro, les trois premiers mois de 2026 ont été marqués par la persistance des tensions commerciales mondiales auxquelles s'est ajouté le choc énergétique lié à la guerre au Moyen-Orient, en dépit de l'impulsion des dépenses de défense et d'infrastructure. La croissance du PIB réel s'est située à 0,8% en glissement annuel au premier trimestre 2026, après 1,3% au trimestre précédent. Les pressions inflationnistes se sont accentuées, en lien principalement avec le renchérissement des produits de l'énergie. Le taux d'inflation s'est situé à 3,0% en avril 2026, après 1,7% en janvier.

Dans les grandes économies émergentes, la **Chine** a affiché une résilience notable, enregistrant une croissance de 5,0% au premier trimestre 2026, après 4,5% au trimestre précédent. Pour autant, l'économie chinoise fait face à des fragilités structurelles persistantes, notamment dans le secteur immobilier où la contraction de l'investissement continue de peser sur la confiance des ménages. Selon le FMI, la croissance à long terme de la Chine devrait se modérer aux alentours de 4,4%. **En Russie**, les perspectives de croissance pour 2026 ont été légèrement revues à la hausse par le FMI, à 1,1%, reflétant principalement des recettes d'exportation d'énergie plus élevées dans le contexte du conflit au Moyen-Orient.

En Afrique subsaharienne, la dynamique de croissance de 4,4% enregistrée en 2025 devrait se maintenir sur une trajectoire comparable en 2026, bien que des risques à la baisse émergent, en lien avec la hausse des coûts d'importation d'énergie et la détérioration des conditions financières mondiales. Au **Nigéria**, principal partenaire commercial des pays de l'UEMOA, les effets contrastés du conflit, hausse des recettes pétrolières d'une part, renchérissement des intrants et des coûts logistiques d'autre part, devraient conduire à une évolution de croissance proche de son niveau de 2025.

Dans l'UEMOA, l'activité économique demeure sur une trajectoire soutenue, portée par le dynamisme du secteur des hydrocarbures dans plusieurs pays membres. Toutefois, la tendance haussière des prix internationaux de l'énergie et des produits alimentaires pèse sur les perspectives économiques avec un risque inflationniste non négligeable pour la zone, en raison de sa forte exposition aux chocs extérieurs.

Sur le plan interne, l'activité économique maintiendrait son dynamisme au premier trimestre 2026, dans le prolongement de la croissance de 6,7% enregistrée en 2025, après 6,5% en 2024. Toutefois, la flambée des cours internationaux du pétrole, liée au conflit au Moyen-Orient, malgré son effet favorable sur certaines recettes de l'Etat, constitue un risque budgétaire direct au travers des mécanismes de subvention à l'énergie, susceptible de perturber l'équilibre des finances publiques de la LFI. L'inflation a progressé au premier trimestre, ressortant à 1,4% en glissement annuel en mars 2026, après une augmentation de 0,4% en janvier 2026, principalement sous l'effet du renchérissement des produits alimentaires, des services d'hébergement-restauration et de certains coûts de transport.

II. LES RECETTES DU BUDGET GENERAL

La mobilisation des ressources budgétaires au titre du premier trimestre 2026 s'est déroulée dans un environnement international marqué par le déclenchement des tensions au Moyen-Orient et les perturbations induites sur les cours mondiaux des produits pétroliers, en lien avec la fermeture quasi-totale du détroit d'Ormuz. Dans ce contexte, les recettes du budget général, en cumul, se sont établies à 1.149,7 milliards à fin mars 2026, soit 19,4% de l'objectif annuel de la LFI 2026 fixé à 5.932,2 milliards. Ce niveau de mobilisation a été essentiellement porté par les recettes fiscales et non fiscales dont les recouvrements sont ressortis à 1.136,7 milliards. Les dons se sont établis à 13,0 milliards. Par rapport au premier trimestre 2025, les recettes budgétaires totales ont progressé de 121,8 milliards, soit +11,9%.

Tableau 2 : Situation des recettes budgétaires à fin mars 2026
(en milliards FCFA, sauf indication contraire)

Nature des recettes	LFI 2026	Réalisations	Taux de réalisation
	(1)	(2)	(en %) (3) = (2) / (1)
Recettes fiscales et non-fiscales	5 740,7	1 136,7	19,8%
Recettes fiscales	5 384,8	1 095,7	20,3%
Recettes non-fiscales	355,9	41,0	11,5%
Dons	191,5	13,0	6,8%
Dons budgétaires	46,3	0,0	0,0%
Dons en capital	145,2	13,0	8,9%
Total recettes budgétaires	5 932,2	1 149,7	19,4%

Source : MFB/DGB, Comité de suivi des recettes

II.1 Les recettes fiscales

Les recettes fiscales se sont établies à 1.095,7 milliards à fin mars 2026, soit 96,2% de la cible trimestrielle de 1.138,7 milliards et 20,3% de l'objectif annuel de la LFI. En glissement annuel, elles affichent une progression de 135,4 milliards ou 14,1%, attribuable à la dynamique combinée des impôts sur les sociétés, bénéficiant de la bonne tenue des activités extractives, et des impôts indirects intérieurs.

Tableau 3 : Situation de mobilisation des recettes à fin mars 2026
(en milliards FCFA, sauf indication contraire)

NATURE DES RECETTES	Objectifs T1 2026 (1)	Réal. T1 2026 (2)	Taux de réal. (2) / (1)	Réal. T1 2025 (3)	Variation absolue (2)-(3)	Variation relative (2)/(3)
RECETTES FISCALES	1 138,7	1 095,7	96,2%	969,5	126,2	13,0%
1. IMPÔTS DIRECTS	405,5	395,3	97,5%	393,5	1,8	0,5%
Impôts sur les sociétés	138,8	154,5	111,3%	134,0	20,5	15,3%
dont IS pétrole	0,5	14,0	2800,0%		14,0	
Impôts sur le revenu (y.c. retenues CCAP)	214,1	177,0	82,7%	202,5	-25,5	-12,6%
dont retenues CCAP	14,6	13,1	89,7%	13,0	0,1	0,8%
CFCE	13,9	14,1	101,4%	14,9	-0,8	-5,4%
IRVM / IRCM	31,0	44,6	143,9%	39,0	5,6	14,4%
Taxe sur la plus-value immobilière	3,9	5,1	130,8%	3,2	1,9	59,4%
2. IMPÔTS INDIRECTS (hors FSIPP)	594,1	586,6	98,7%	532,4	54,2	10,2%
2.1 Taxes sur biens et services (y.c. TVA import)	465,1	464,4	99,8%	414,6	49,8	12,0%
2.1.1 TBS intérieures (hors TVA import)	309,9	303,9	98,1%	251,7	52,2	20,7%
TVA intérieure hors pétrole	131,5	149,6	113,8%	116,6	33,0	28,3%
TVA intérieure pétrole	26,2	9,9	37,8%	9,9	0,0	0,0%
Taxe sur les activités financières (TAF)	32,0	32,8	102,5%	29,9	2,9	9,7%
Taxe sur la consommation hors pétrole	28,5	36,5	128,1%	20,5	16,0	78,0%
Taxe spécifique pétrole (y.c. TUR)	63,8	50,2	78,7%	52,4	-2,2	-4,2%
Taxe sur les véhicules et engins à moteur	6,5	6,3	96,9%	5,3	1,0	18,9%
Taxe sur les contrats d'assurance	3,0	3,4	113,3%	2,9	0,5	17,2%
Taxe spéciale sur le ciment	4,3	6,3	146,5%	5,9	0,4	6,8%
CSMC	0,8	0,2	25,0%	0,1	0,1	100,0%
CST / CODEC	10,1	7,9	78,2%	7,7	0,2	2,6%
PCA	2,7	0,8	29,6%	0,5	0,3	60,0%
PST	0,5	-	-	-	-	-
2.1.2 TVA à l'importation	155,6	160,5	103,1%	162,9	-2,4	-1,5%
TVA import hors pétrole	113,8	115,7	101,7%	119,5	-3,8	-3,2%
TVA import pétrole	41,8	44,8	107,2%	43,5	1,3	3,0%
2.2 Droits de porte	107,0	99,9	93,3%	96,4	3,5	3,6%
Droit de porte hors pétrole	94,8	87,8	92,7%	85,8	2,0	2,4%
Droit de porte pétrole	12,2	12,0	98,6%	10,6	1,4	13,4%
2.3 Autres taxes sur biens et services	22,0	22,3	101,4%	21,3	1,0	4,7%
PSE	4,6	5,9	128,3%	4,1	1,8	43,9%
COSEC	5,2	4,4	84,6%	5,0	-0,6	-12,0%
PROMAD	12,2	12,0	98,4%	12,3	-0,3	-2,4%
3. DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	31,2	34,2	109,6%	21,8	12,4	56,9%
Droits d'enregistrement et hypothèques	15,1	25,9	171,5%	14,5	11,4	78,6%
Droits de timbre	16,1	8,3	51,6%	7,4	0,9	12,2%
4. FSIPP	13,1	25,4	193,9%	21,8	3,6	16,5%
5. Recettes PRES	94,8	54,2	57,2%		54,2	
RECETTES NON FISCALES	44,1	41,0	93,0%	53,6	-12,6	-23,6%
Revenus du domaine	2,9	10,6	365,5%	4,7	5,9	125,5%
Redevances ARTP (redevances radioélectriques)	22,8	17,6	77,2%	25,4	-7,8	-30,7%
Dividendes et produits financiers	4,6	0,3	6,5%	9,5	-9,2	-96,8%
dont dividendes	4,4	0,2	4,5%	9,3	-9,1	-97,8%
dont intérêts créditeurs	0,3	0,1	33,3%	0,2	-0,1	-50,0%
Autres recettes non fiscales	-	-		0,2	-0,2	-100,0%
Recettes non fiscales / expl. Hydrocarbures	13,8	12,5	90,6%	13,9	-1,4	-10,1%
TOTAL RECETTES BUDGÉTAIRES	1 182,8	1 136,7	96,1%	1 023,2	113,5	11,1%

Source : MFB/DGB, Comité de suivi des recettes

II.1.1 Les impôts directs

Les impôts directs ont été recouverts pour un montant de 395,3 milliards à fin mars 2026, représentant 97,5% de la cible trimestrielle de 405,5 milliards. En référence à la même période de l'année 2025, ils sont à la hausse de 1,8 milliard (+0,5%), en raison principalement des performances enregistrées au niveau de l'impôt sur les sociétés (+20,5 milliards) et de l'IRVM/IRCM (+5,6 milliards), partiellement atténuées par la

sous-réalisation de l'impôt sur le revenu (-25,5 milliards). Les principales composantes se déclinent comme suit.

- **L'impôt sur les sociétés (IS)** : 154,5 milliards recouverts pour une cible de 138,8 milliards, soit un taux d'exécution de 111,3% et une hausse de 20,5 milliards (+15,3%) en glissement annuel. Cette progression est principalement attribuable à l'IS sur le pétrole, dont le rendement atteint 14,0 milliards au titre du premier trimestre 2026, en lien avec des paiements anticipés de la part de plusieurs opérateurs du secteur extractif. Pour sa part, l'IS hors pétrole est ressorti à 140,5 milliards mobilisés pour 138,3 milliards visés.
- **L'impôt sur le revenu (IR)** : 177,0 milliards, pour une cible de 214,1 milliards, soit un taux de réalisation de 82,7% et une baisse de 25,5 milliards (-12,6%) en glissement annuel. La moins-value enregistrée tient, d'une part, au profil saisonnier des recouvrements d'IR et, d'autre part, au faible niveau de recouvrement de la retenue à la source sur les revenus pétroliers (RAS pétrole), 5,8 milliards recouverts sur un objectif de 67,8 milliards. Par contre, les retenues à la source sur les salaires de la fonction publique (retenues CCAP) se sont chiffrées à 13,1 milliards, soit 89,7% de la cible de 14,6 milliards, légèrement en hausse par rapport aux 13,0 milliards recouverts au premier trimestre 2025.
- **La contribution forfaitaire à la charge de l'employeur (CFCE)** : 14,1 milliards, soit 101,4% de la cible de 13,9 milliards, en légère baisse de 0,8 milliard (-5,4%) en glissement annuel.
- **L'impôt sur le revenu des valeurs mobilières et l'impôt sur les revenus des capitaux mobiliers (IRVM/IRCM)** : 44,6 milliards recouverts pour une cible de 31,0 milliards, soit un taux de réalisation de 143,9% et une hausse de 5,6 milliards (+14,4%) en glissement annuel. Cette performance traduit l'intensification des flux de revenus mobiliers distribués dans le contexte de dynamisme des revenus financiers.
- **La taxe sur les plus-values immobilières** : 5,1 milliards mobilisés pour une cible de 3,9 milliards, soit un taux de 130,8% et une hausse de 1,9 milliards (+59,4%) en glissement annuel, en lien avec la reprise des transactions patrimoniales entamée au second semestre 2025.

II.1.2 Les impôts indirects

Les impôts indirects (hors FSIPP) se sont établis à 586,6 milliards, représentant 98,7% de la cible trimestrielle de 594,2 milliards. En glissement annuel, ils sont en hausse de 54,2 milliards (+10,2%), portée par la TVA intérieure hors pétrole et la taxe sur la consommation, partiellement atténués par la sous-mobilisation de la taxe spécifique sur les produits pétroliers.

II.1.2.1 Les taxes sur les biens et services (TBS)

Les taxes sur les biens et services (y compris la TVA à l'importation) se sont chiffrées à 464,4 milliards à fin mars 2026, soit 99,8% de la cible trimestrielle et une progression de 54,2 milliards (+10,2%) en rythme annuel. Elles se décomposent comme suit :

- **Les TBS intérieures**

Les TBS intérieures se sont établies à 303,9 milliards, soit 98,1% de la cible de 309,9 milliards, en hausse de 52,2 milliards (+20,7%) en glissement annuel. Leurs composantes ont connu des dynamiques contrastées.

- o **La TVA intérieure hors pétrole** : 149,6 milliards recouverts pour une cible de 131,5 milliards, soit un taux de réalisation de 113,8% et une progression de 33,0 milliards (+28,3%) en glissement annuel. Cette performance notable reflète la vigueur de la consommation intérieure, notamment dans les secteurs du commerce, de la distribution et des services.

- o **La TVA intérieure sur les produits pétroliers** : 9,9 milliards pour une cible de 26,2 milliards, soit un taux de réalisation de 37,8%. Cette forte sous-mobilisation est essentiellement liée au régime de détaxation partielle des produits pétroliers qui continue de comprimer l'assiette. En glissement annuel, le niveau de recouvrement demeure stable.

- o **La taxe sur les activités financières (TAF)** : 32,8 milliards, soit 102,5% de la cible de 32,0 milliards, en hausse de 2,9 milliard (+9,7%) en glissement annuel.

- o **La taxe sur la consommation hors pétrole** : 36,5 milliards recouverts pour une cible de 28,5 milliards, soit un taux de 128,1% et une progression de 16,0 milliards (+78,0%) en glissement annuel. Cette performance est principalement portée par la taxe sur les produits cosmétiques (13,1 milliards, sans objectif préalablement inscrit).

- o **La taxe spécifique sur les produits pétroliers (y compris TUR)** : 50,2 milliards pour une cible de 63,8 milliards, soit un taux de réalisation de 78,7% et un fléchissement de 2,2 milliards (-4,2%) en glissement annuel. La moins-value constatée (-13,6 milliards) est imputable à la contraction des volumes taxables et à la politique de régulation des prix à la pompe, qui a conduit à un ajustement des assiettes imposables, dans un contexte de choc énergétique mondial.

- o **La taxe spéciale sur le ciment** : 6,3 milliards, soit 146,5% de la cible de 4,3 milliards, en hausse de 0,4 milliard en glissement annuel, portée par la reprise de l'activité de construction.

o **La taxe sur les contrats d'assurance** : 3,4 milliards, soit un taux de réalisation de 113,3% de la cible, légèrement en hausse de 0,5 milliard en glissement annuel.

- **La TVA à l'importation**

La TVA à l'importation s'est établie à **160,5 milliards**, soit 103,1% de l'objectif trimestriel de 155,6 milliards, toutefois, en légère baisse de 2,4 milliards (-1,5%) en glissement annuel. Ses deux composantes présentent des évolutions différenciées.

o **La TVA à l'importation hors pétrole** : 115,7 milliards recouverts pour une cible de 113,8 milliards, soit 101,7% de réalisation, mais en baisse de 3,8 milliards (-3,2%) en glissement annuel, traduisant un tassement de certaines catégories d'importations ;

o **La TVA à l'importation sur les produits pétroliers** : 44,8 milliards pour une cible de 41,8 milliards, soit un taux de 107,2% et une hausse de 1,3 milliard (+3,0%) en glissement annuel. Ce résultat positif est attribuable aux régularisations d'enlèvements, partiellement atténuées par les tensions sur les volumes importés dans le contexte de crise géopolitique.

II.1.2.2 Les autres taxes

Les autres taxes sur biens et services (PSE, COSEC et PROMAD) ont globalement atteint 22,3 milliards, dépassant légèrement la cible trimestrielle de 22,0 milliards (101,4%) et progressant de 1,0 milliard (+4,7%) en glissement annuel. Cette progression d'ensemble a été portée essentiellement par la performance du PSE (5,9 milliards, 128,3% de la cible), qui a plus que compensé le léger déficit de la ligne COSEC (4,4 milliards, 84,6% de la cible) et la quasi-atteinte de l'objectif du PROMAD (12,0 milliards, 98,4%).

II.1.2.3 Les droits de porte

Les droits de porte ont été mobilisés à hauteur de 99,9 milliards pour un objectif de 107,0 milliards, soit un taux de réalisation de 93,3% et une progression de 3,5 milliards (+3,6%) en glissement annuel. La sous-réalisation par rapport à la cible trimestrielle s'explique par un ensemble de facteurs conjoncturels et structurels.

D'une part, le repli marqué des importations en début d'année 2026 s'est traduit par une baisse de la base taxable des mises à la consommation de 14,3% sur la valeur en douane, de 12,7% sur le poids et de 7,8% sur les liquidations. D'autre part, les mesures douanières du PRES applicables au premier trimestre n'ont été que partiellement mises en œuvre. Sur un objectif de 10,3 milliards pour les importations de véhicules et de téléphones, les recouvrements effectifs n'ont atteint que 5,5 milliards (soit un gap de 4,8 milliards), en raison, pour les véhicules, des résistances initiales des opérateurs économiques (progressivement levées à partir de fin février)

et, pour les téléphones, de l'absence de mise en service de la plateforme de contrôle des numéros IMEI.

Les deux composantes se déclinent comme suit.

- **Les droits de porte sur les produits pétroliers** : 12,0 milliards pour une cible de 12,2 milliards, soit 98,4% de réalisation et une hausse de 1,4 milliard (+13,2%) en glissement annuel, liée notamment aux régularisations de dettes douanières et à la montée en régime des importations de gaz naturel liquéfié.
- **Les droits de porte hors pétrole** : 87,8 milliards, soit 92,6% de la cible, et une progression de 2,0 milliards (+2,3%) en glissement annuel. Ce résultat est porté par les efforts de maîtrise de l'assiette sur les importations et par la reprise des recouvrements sur les véhicules importés à partir de mars (2,2 milliards en mars, contre une moyenne de 1,1 milliard en janvier-février).

II.1.2.4 Les droits d'enregistrement et de timbre

Les droits d'enregistrement et de timbre ont été mobilisés à hauteur de 33,8 milliards, soit 108,3% de la cible trimestrielle de 31,2 milliards et une progression de 12,0 milliards (+55,0%) en glissement annuel.

Les **droits d'enregistrement et d'hypothèques** ont atteint 25,9 milliards pour une cible de 15,1 milliards, soit un taux de réalisation de 171,5% et une hausse de 11,4 milliards (+78,6%) en glissement annuel. Cette performance tient à plusieurs facteurs concomitants en rapport avec le rattrapage d'actes non présentés à la formalité au cours de la période précédente, l'accélération des transactions immobilières et foncières dans l'agglomération dakaroise, le renforcement de la politique de conformité fiscale conduite par les services de la DGID.

En revanche, les **droits de timbre** se sont situés à 8,3 milliards, soit seulement 51,6% de la cible de 16,1 milliards. Ce faible taux de réalisation s'explique par le profil de recouvrement de cette taxe, dont une part significative est mobilisée en fin d'exercice, ainsi que par la tendance à la dématérialisation progressive des actes et des paiements. En glissement annuel, les droits de timbre ont néanmoins progressé de 0,9 milliard (+12,2%).

II.1.2.5 Le FSIPP

Les recettes issues du Fonds de Sécurisation des Importations de Produits pétroliers (FSIPP) ont été mobilisées pour un montant de 25,4 milliards, soit 193,9% de la cible trimestrielle de 13,1 milliards, et une hausse de 3,6 milliards (+16,5%) par rapport au premier trimestre 2025. Cette performance résulte du fonctionnement du mécanisme de structure des prix en vigueur au Sénégal. Les encaissements de janvier (7,9 milliards) et de février (7,3 milliards) ont bénéficié d'un écart favorable entre le

coût réel d'approvisionnement et les prix administrés du supercarburant, en amont du pic provoqué par la crise géopolitique. En outre, le mois de mars a enregistré un bonus exceptionnel de 10,3 milliards lié à la facturation des stocks de produits pétroliers importés et à des régularisations d'arriérés au titre d'exercices antérieurs.

Il convient de noter que l'escalade de la crise au Moyen-Orient et les pressions haussières sur les cours pétroliers devraient impacter la dynamique de recouvrement du FSIPP.

II.1.2.6 Les recettes issues des mesures du PRES

Les recettes mobilisées au titre du Plan de Redressement économique et social (PRES) se sont chiffrées à 54,2 milliards à fin mars 2026, pour une cible trimestrielle de 94,8 milliards, soit un taux de réalisation de 57,2%. Ces recettes, dont les composantes détaillées ne disposent pas d'un comparable à fin mars 2025 en raison de leur caractère récent, témoignent d'une montée en régime progressive des nouvelles mesures fiscales introduites dans le cadre du PRES dont le rythme de recouvrement devrait s'accélérer à partir du deuxième trimestre 2026, à mesure que les mécanismes de collecte se consolident.

L'écart par rapport à la cible reflète les difficultés de mise en œuvre opérationnelle de certaines mesures, notamment la taxe sur les opérateurs de jeux de hasard, le prélèvement sur les paiements par transfert d'argent et la taxe sur les transferts d'argent, ainsi que les défis d'assiette sur un périmètre de contribuables en cours d'identification.

S'agissant plus particulièrement des recettes douanières du PRES, les réalisations s'élèvent à 5,5 milliards pour un objectif de 17,5 milliards (31,4%). L'essentiel de la moins-value douanière (12,0 milliards) est imputable à la non-application de taxes à l'exportation (minerais, arachides) et aux délais de déploiement des mesures sur les véhicules et téléphones.

II.2 Les recettes non fiscales

Les recettes non fiscales recouvrées à fin mars 2026 s'établissent à 41,0 milliards, représentant 93,0% de la cible trimestrielle de 44,1 milliards. Toutefois, en glissement annuel, elles sont en recul de 12,6 milliards (-23,6%), sous l'effet conjugué de la nette contraction des dividendes et produits financiers et de la baisse des redevances radioélectriques, partiellement compensées par la dynamique haussière des revenus du domaine. Leurs composantes se déclinent comme suit.

- **Les revenus du domaine** sont évalués à 10,6 milliards, soit 365,5% de la cible trimestrielle de 2,9 milliards et une hausse de 5,9 milliards (+125,5%) en glissement annuel. Cette performance est liée à l'encaissement de redevances domaniales et de produits de cessions foncières supérieurs aux prévisions.

-
- **La redevance radioélectrique (ARTP)** est ressortie à 17,6 milliards, soit 77,2% de la cible, en baisse de 7,8 milliards (-30,7%) en glissement annuel. Ce recul reflète l'évolution du calendrier de versement des redevances issues des activités de télécommunication dans un secteur en phase de renégociation de certaines licences. Le profil mensuel est structurellement concentré sur le mois de février (17,4 milliards sur 17,6 milliards de réalisations trimestrielles), les mois de janvier et de mars ne contribuant qu'à hauteur de montants résiduels.
 - **Les dividendes et produits financiers** : 0,3 milliard recouvré pour une cible de 4,6 milliards, soit un taux de réalisation de 6,5% et un recul de 9,2 milliards (-96,8%) par rapport au montant encaissé au premier trimestre 2025. Cette baisse notable est essentiellement imputable au repli des dividendes (0,2 milliard contre 9,3 milliards à fin mars 2025), résultant du décalage du calendrier de distribution des résultats des entreprises à participations publiques.
 - **Les recettes d'exploitation des hydrocarbures** : 12,5 milliards, soit 90,6% de la cible de 13,8 milliards et une baisse de 1,4 milliard (-10,1%) en glissement annuel.

II.3 Les dons

Au premier trimestre 2026, les dons reçus se sont établis à 13,0 milliards, soit 6,8% de l'objectif annuel de la LFI 2026 fixé à 191,5 milliards. Les dons budgétaires demeurent nuls à fin mars 2026, pour une cible annuelle de 46,3 milliards, en l'absence de décaissement d'appuis budgétaires programmés sur la période. Les dons en capital sont ressortis à 13,0 milliards, soit 8,9% de la cible annuelle de 145,2 milliards. Ce faible niveau de mobilisation traduit le retard dans le démarrage (mi-février 2026) des décaissements sur financement extérieur, dont la cadence s'intensifie généralement à partir du deuxième trimestre.

III. LES DÉPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses budgétaires ont été exécutées à hauteur de 1.482,7 milliards à fin mars 2026, correspondant à 20,6% des prévisions de la LFI.

Tableau 4 : Situation d'exécution des dépenses du budget général
(en milliards FCFA, sauf indication contraire)

Nature des dépenses	LFI 2026 (1)	Réal. mars. 2026 (2)	Taux d'exécution (3) = (2) / (1)
Dépenses ordinaires	4 373,3	1 185,5	27,1%
Intérêts de la dette	1 190,6	285,0	23,9%
Dépenses de personnel	1 532,8	375,1	24,5%
Acquisitions de biens et services	389,5	79,7	20,5%
Transferts courants	1 260,5	445,7	35,4%
Dépenses en capital	2 811,3	297,2	10,6%
Dépenses en capital sur ressources internes	1 456,3	160,8	11,0%
Investissements exécutés par l'Etat	1 088,6	3,3	0,3%
Tranferts en capital	367,7	157,5	42,8%
Dépenses en capital sur ressources externes	1 355,0	136,4	10,1%
Prêts projets	1 209,8	123,5	10,2%
Dons en capital	145,2	13,0	8,9%
TOTAL	7 184,6	1 482,7	20,6%

Source : MFB/DGB

III.1 Les dépenses ordinaires

Les dépenses ordinaires ont été réalisées pour un montant de 1.185,5 milliards, soit 27,1% des prévisions de la LFI. Elles concernent les charges financières de la dette publique, les dépenses de personnel, les acquisitions de biens et services et les transferts courants.

III.1.1 Les charges financières de la dette

Les charges financières de la dette, comprenant les intérêts et commissions, ont été exécutées à hauteur de 285,0 milliards à fin mars 2026, soit 23,9% d'exécution des prévisions de la LFI. Elles sont réparties entre la dette extérieure (209,3 milliards, soit 73,5% du total) et la dette intérieure (75,7 milliards soit 26,5% du total).

III.1.2 Les dépenses de personnel

La masse salariale a été exécutée pour un montant de 375,1 milliards durant le premier trimestre de l'année 2026, représentant 24,5% des crédits ouverts par la LFI. Comparativement à la même période de l'année précédente, elle a augmenté de 18,0 milliards en valeur absolue, soit +5,1%. La masse salariale est répartie entre :

- la rémunération des salariés, arrêtée à 366,9 milliards (97,8% du total) ;
- les dépenses de prestations sociales payées à hauteur de 8,2 milliards (2,2% du total). Elles sont constituées des dépenses de santé pour 5,4 milliards, des pensions d'invalidité pour 2,7 milliards et des prestations au titre du capital décès pour 0,1 milliard.

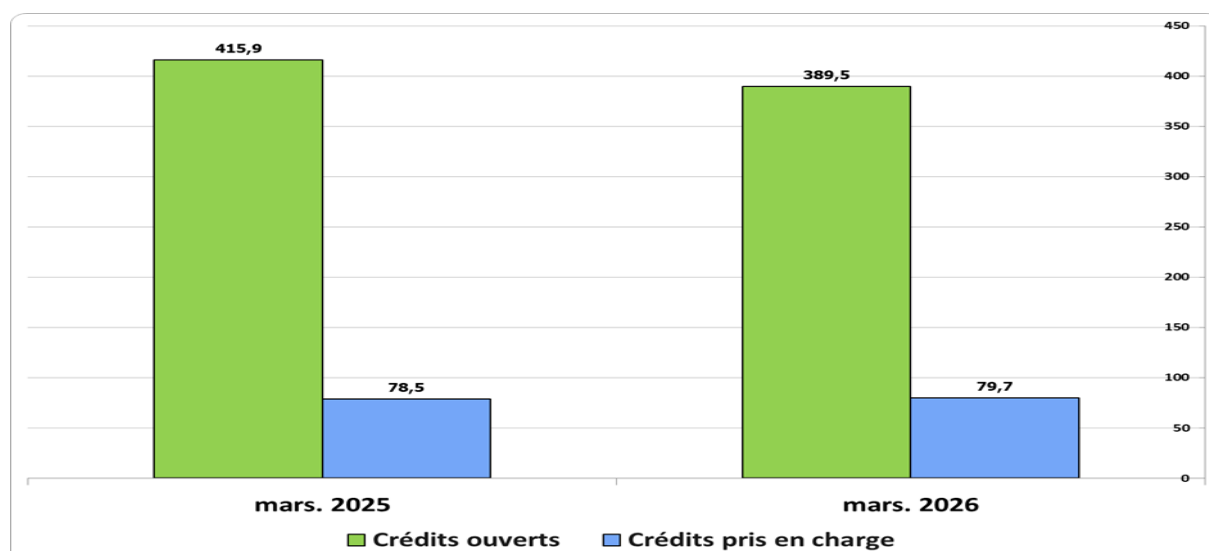
L'effectif des agents de l'État s'établit à 195.144 agents à fin mars 2026, contre 186.205 agents à la même période de l'année précédente, soit une progression de 8.939 agents. Cet effectif est composé de 189.632 agents permanents, constitués de fonctionnaires et non-fonctionnaires, et 5.512 contractuels.

A fin mars 2026, l'analyse de la répartition sectorielle de la masse salariale versée aux fonctionnaires et non-fonctionnaires fait apparaître une forte concentration au profit du secteur de l'Éducation et de la Formation professionnelle, qui totalise 208,0 milliards, soit 58,2% du montant total payé. Le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique et celui des Forces armées suivent en cumulant une part de 22,6%. Le Ministère de la Santé et de l'Action sociale, le Ministère des Finances et du Budget, le Ministère de la Justice et les Institutions constitutionnelles représentent respectivement 5,5%, 3,3%, 2,8% et 2,3% du total. Les autres sections concentrent les 5,3% restants.

III.1.3 Les dépenses d'acquisition de biens et services

Au 31 mars 2026, les dépenses d'acquisitions de biens et services ont été exécutées à hauteur de 79,7 milliards contre 78,5 milliards sur la même période en 2025, soit une hausse de 1,2 milliard.

Figure 1 : Comparaison des crédits ouverts et des crédits pris en charge (PEC) pour les dépenses d'acquisition de biens et services (en milliards)



Source : MFB/DGB

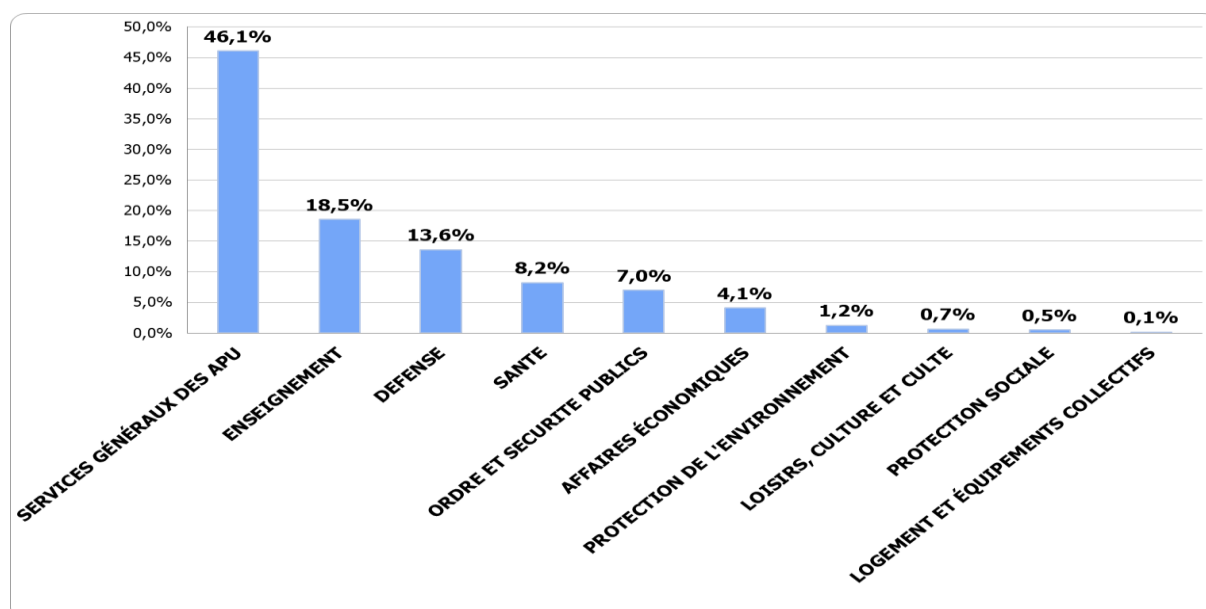
Par destination fonctionnelle, les « **services généraux des administrations publiques** » absorbent 36,7 milliards (46,1%) des acquisitions de biens et services, en lien principalement avec :

- les **charges non réparties** (17,8 milliards) sur lesquelles sont imputés le paiement des factures d'eau de l'administration d'un montant de 15,5 milliards ainsi que les autres achats de biens d'un montant de 2,2 milliards de francs CFA et ;
- la **coopération bilatérale et multilatérale** qui concentre un total de 12,2 milliards dont 5,7 milliards pour autres prestations de services et 4,5 milliards destinés à assurer le paiement des charges locatives à travers « la location bâtiments à usage de logement ».

La fonction « *Enseignement* » (18,5%) est principalement portée par le programme « *Enseignement élémentaire* » qui a mobilisé un montant de 8,2 milliards, dont 8,1 milliards destinés aux maîtres contractuels, ainsi que par le programme « *Enseignement secondaire général* » pour un montant de 4,0 milliards, dont 3,8 milliards consacrés à la prise en charge des professeurs contractuels.

La « *Défense* » a exécuté un montant de 10,8 milliards, soit 13,6% du total des crédits de la LFI, répartis principalement entre les programmes « *Défense du territoire national* » et « *Sûreté publique et maintien de l'ordre* » pour un montant global de 10,5 milliards, dont 5,9 milliards pour les activités relatives à l'alimentation des corps de troupes et un montant global de 2,9 milliards pour les autres prestations de services.

Figure 2 : Répartition fonctionnelle des dépenses de biens et services à fin mars 2026

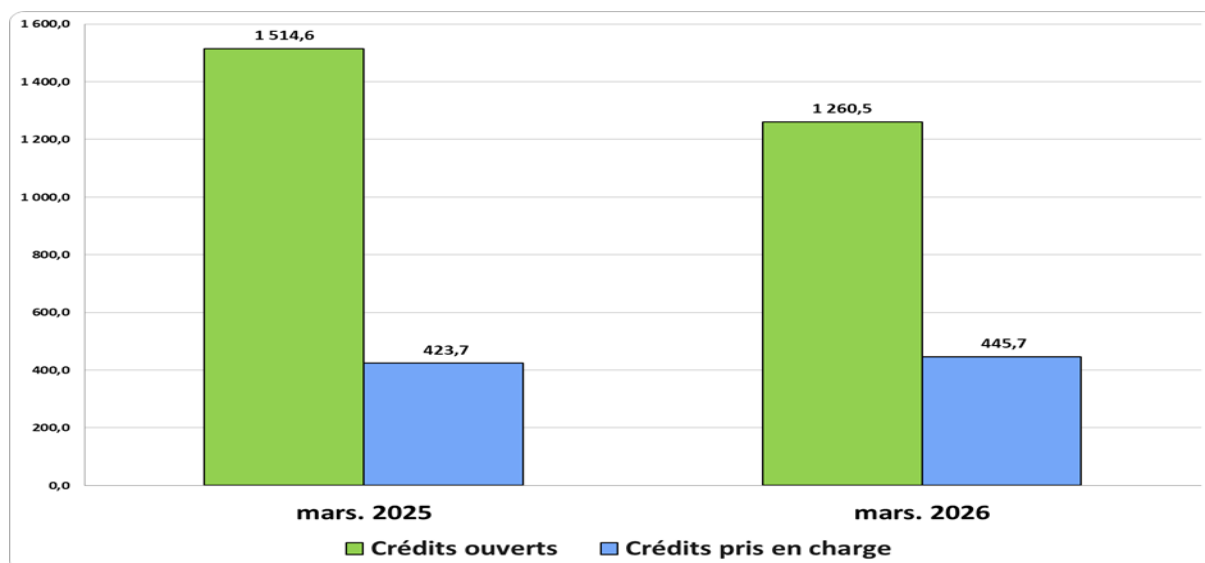


Source : MFB/DGB

III.1.4 Les dépenses de transfert courant

Les dépenses de transfert courant ont été réalisées à hauteur de 445,7 milliards à fin mars 2026, soit un taux d'exécution de 35,4% des prévisions budgétaires.

Figure 3 : Comparaison des crédits ouverts et des crédits pris en charge (PEC) pour les dépenses de transfert courant (en milliards)



Source : MFB/DGB

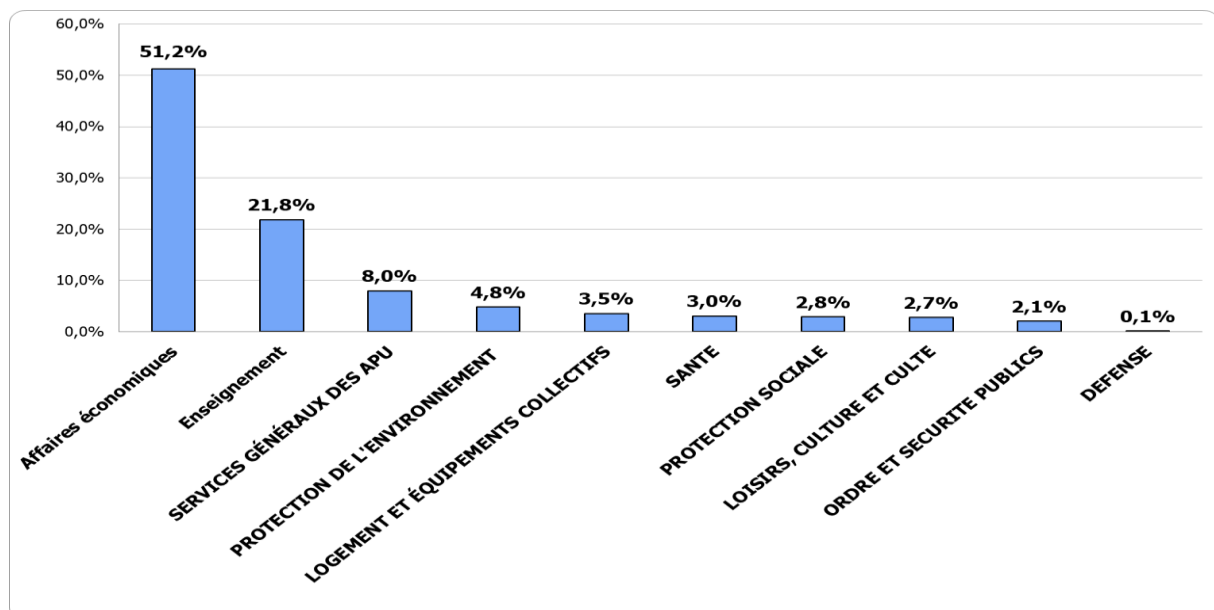
En glissement annuel, les crédits pris en charge ont progressé de 22,0 milliards, soit 5,2% en valeur relative.

Par fonction, la répartition des crédits se présente comme suit :

- Les « *Affaires économiques* » concentrent 228,2 milliards, soit 51,2% du total des transferts courants. Ces dépenses comprennent principalement des subventions accordées :
 - au secteur de l'énergie pour un montant total de 165,5 milliards ;
 - à la compagnie Air Sénégal pour 13,5 milliards ;
 - à la Société nationale de gestion du patrimoine du Train express régional pour 10 milliards ;
 - à l'Unité de gestion du Comité International Olympique (CIO) pour 5 milliards ;
 - à l'Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP) pour 4,2 milliards ;
 - au Fonds national pour l'entrepreneuriat rapide pour 4,2 milliards ;
 - à la SN La Poste pour 3 milliards ;
 - Agence Sénégalaise de la Reforestation et de la Grande Muraille Verte (ASERGMV) pour 2,6 milliards ;
 - à « Dakar Dem Dikk » pour 2,3 milliards au titre de la rémunération Services publics de Transport ;
 - à l'Institut sénégalais de Recherches agricoles (ISRA) pour 1,7 milliard ;

- à la prise en charge des rémunérations des services publics (COSAMA) pour 1,2 milliard.
- Les transferts au secteur de *l'enseignement* sont orientés principalement vers la prise en charge :
 - des bourses et allocations scolaires des étudiants pour 40,4 milliards ;
 - des universités et écoles d'ingénieurs pour respectivement 27,5 milliards et 0,97 milliard ;
 - des centres des œuvres universitaires pour 16,9 milliards ;
 - les Instituts supérieurs d'Enseignement professionnel (ISEP) et structures de formation professionnelle pour 1 milliard.
- Par ailleurs, d'autres transferts ont été effectués au profit de certaines entités telles que l'Agence sénégalaise de la Couverture sanitaire universelle (AS-CSU) pour 8,1 milliards, les hôpitaux pour un montant de 6,5 milliards et l'Office des Forages ruraux (OFOR) dans le cadre de la réalisation d'ouvrages hydrauliques pour un montant de 0,4 milliard.
- Les transferts au niveau des services non personnalisés de l'Etat (SNPE) ont été exécutés à hauteur de 18,0 milliards au 31 mars 2026 contre 18,5 milliards au 31 mars 2025. Les autorités ont une volonté de rationaliser progressivement ces transferts afin de renforcer la transparence budgétaire. Cette orientation est matérialisée par la diminution des crédits inscrits à ce titre, passés de 141,2 milliards en LFI 2025 à 104,2 milliards en LFI 2026.

Figure 4 : Répartition fonctionnelle des dépenses de transferts courants



Source : MFB/DGB

III.2 Les dépenses en capital

Les dépenses en capital (investissements publics) ont été réalisées à hauteur de 297,2 milliards à fin mars 2026, correspondant à un niveau d'exécution de 10,6% des prévisions de la LFI. Elles sont composées des dépenses d'investissement sur ressources internes (160,8 milliards) et des dépenses d'investissement sur prêts projets et dons en capital (136,4 milliards).

III.2.1 Les dépenses d'investissement financées sur ressources internes

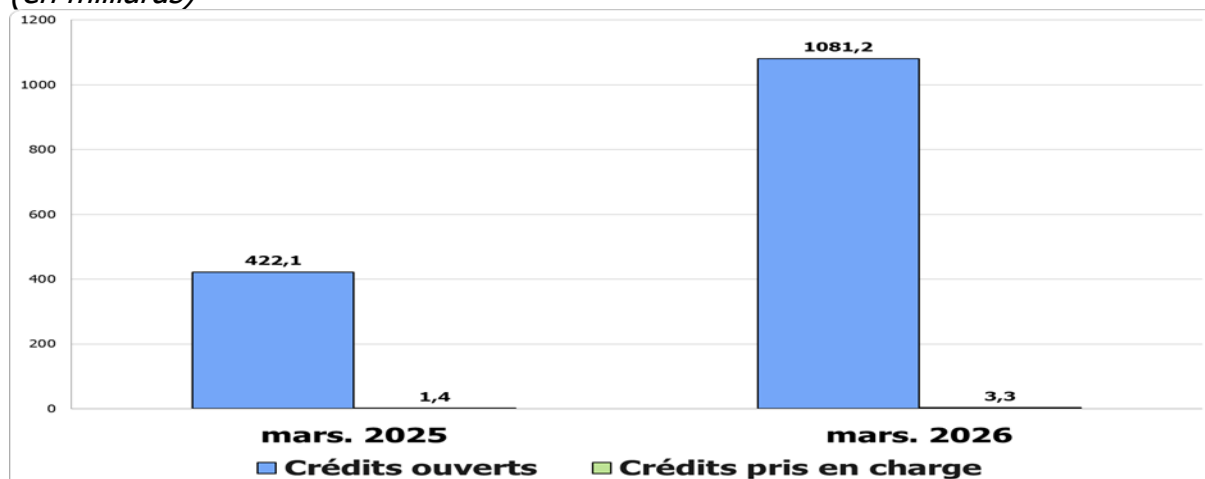
Les investissements publics financés sur ressources internes se sont établis à 160,8 milliards, soit 11,1% des crédits ouverts (1.456,3 milliards¹). Ils sont composés de dépenses d'investissement directement exécutées par l'État et des transferts en capital.

Les dépenses d'investissement directement exécutées par l'État sont celles réalisées par l'entremise des services des ministères et des institutions constitutionnelles. Les transferts en capital constituent des dépenses d'investissement réalisées pour le compte de l'État par des entités disposant d'une personnalité juridique et d'une autonomie financière, appelées « services personnalisés de l'État » notamment les agences, les établissements publics et d'autres structures administratives similaires ou assimilées. Ils intègrent aussi les transferts effectués par l'État au profit des sociétés nationales et des collectivités territoriales sous forme de subventions d'investissement.

III.2.1.1 Les dépenses d'investissement exécutées par l'État

A fin mars 2026, les investissements exécutés par l'État se sont chiffrés à 3,3 milliards, représentant 0,3% des prévisions de la LFI, contre 2,6 milliards un an plus tôt. Ce faible niveau d'exécution s'explique par les procédures de passation de marché qui aboutissent généralement durant le deuxième semestre.

Figure 5 : Comparaison des crédits ouverts et des crédits pris en charge (PEC) pour les dépenses d'investissement exécutées par l'État (en milliards)

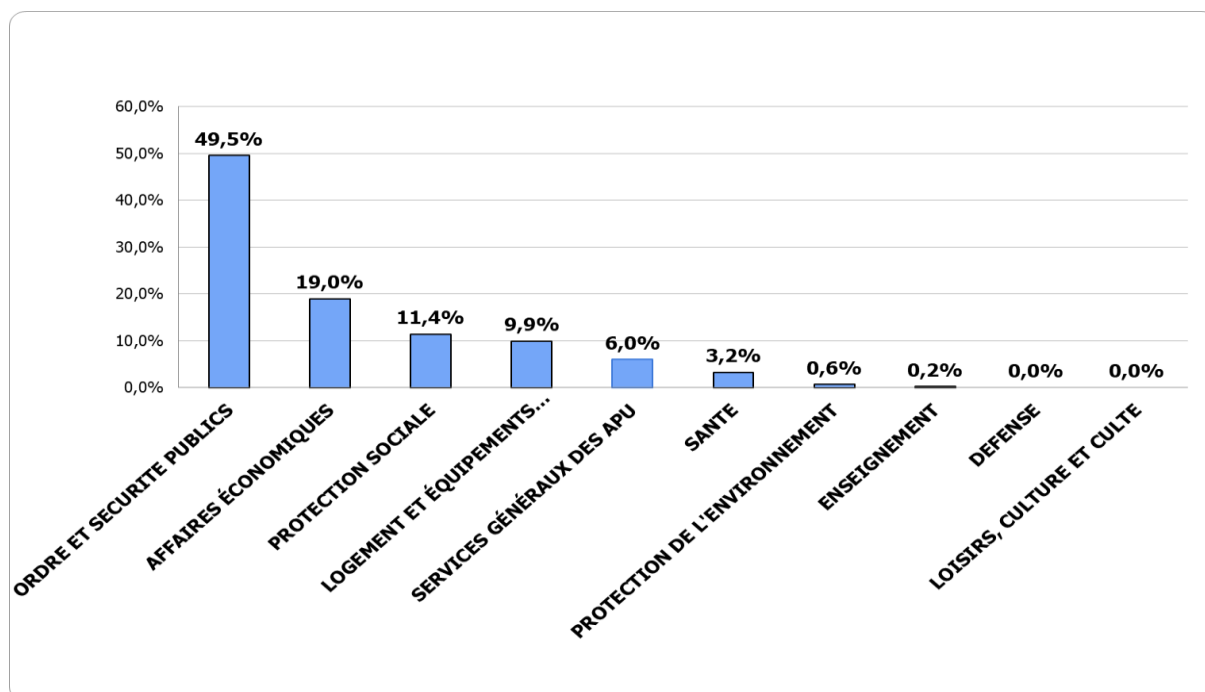


Source : MFB/DGB

¹ Ce montant intègre, en plus des autorisations de crédits de la Loi de finance initiale de 2026, un report de 7,4 milliards.

Par destination fonctionnelle, l'exécution des dépenses d'investissement exécutées par l'État est illustrée à la figure 6.

Figure 6 : Répartition fonctionnelle des investissements exécutés par l'État



Source : MFB/DGB

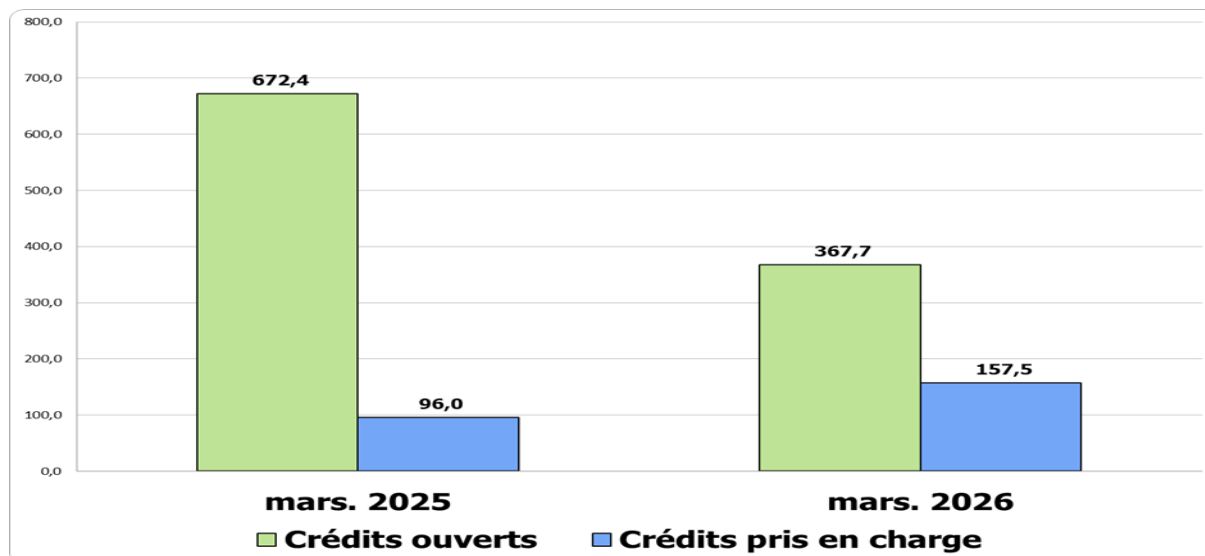
Par destination fonctionnelle, l'exécution des crédits montre une part importante des investissements sur ressources internes concerne l'« Ordre et sécurité publics », les « Affaires économiques » et la « Protection sociale » qui ont enregistré des niveaux d'exécution respectifs de 49,5% (1,6 milliard), 19,0% (0,6 milliard) et 11,4% (0,4 milliard).

Les principaux projets exécutés concernent le programme de sûreté et de sécurité nationale pour 1,2 milliard, l'équipement des casernes sapeurs-pompiers pour 0,18 milliard, le projet de création de réhabilitation et d'équipement de la brigade national de sapeurs-pompiers pour 0,2 milliard, le programme de modernisation des villes du Sénégal (PROMOVILLES) pour 0,2 milliard, ainsi que le programme d'urgence pour la modernisation des axes et territoires frontaliers (PUMA) pour 0,1 milliard.

III.2.1.2 Les transferts en capital

Au terme du premier trimestre 2026, les transferts en capital ont atteint 157,5 milliards, soit 42,8% des crédits ouverts contre 14,3% à la même période de l'année précédente (100,7 milliards).

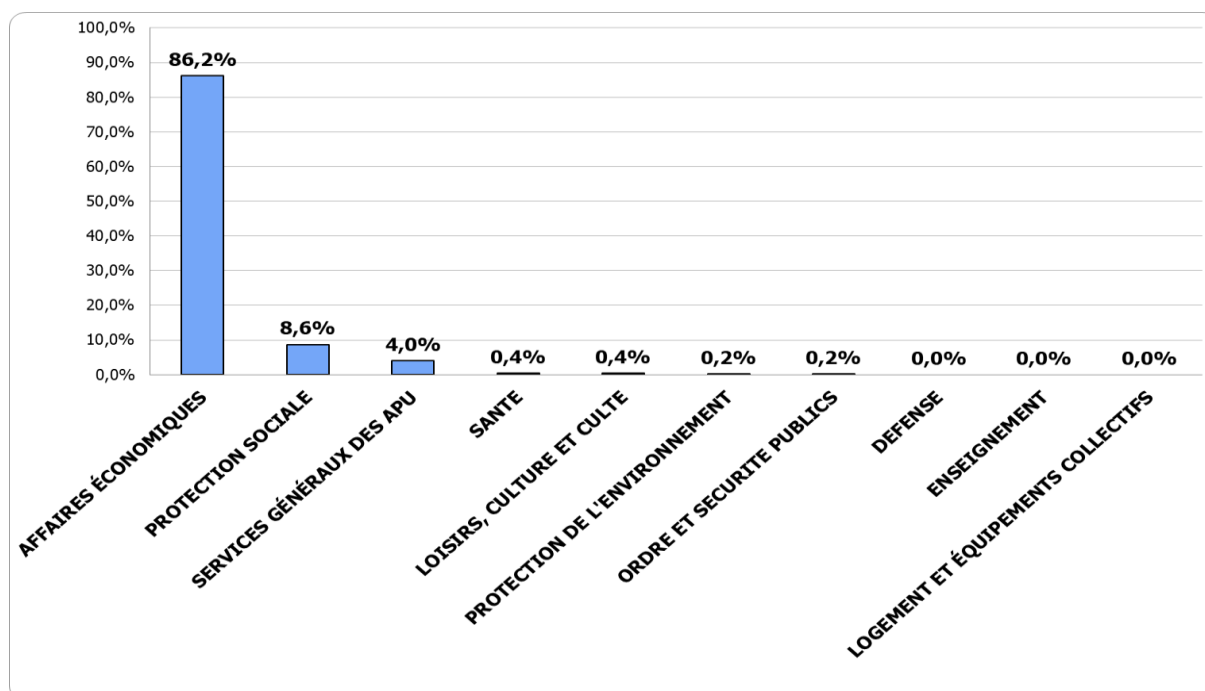
Figure 7 : Comparaison des crédits ouverts et des crédits pris en charge pour les dépenses de transferts en capital (en milliards)



Source : MFB/DGB

Par destination fonctionnelle, les dépenses d'investissement exécutées par les services personnalisés de l'État sont présentées à la figure ci-dessous.

Figure 8 : Répartition fonctionnelle des dépenses de transferts en capital



Source : MFB/DGB

Par destination fonctionnelle, l'exécution des crédits montre que les transferts en capital sont tirés principalement par les « affaires économiques » à hauteur de 135,8 milliards, soit 86,2% du total avec les programmes et dotations ci-après :

- « Augmentation de la productivité et de la valorisation des produits agricoles » pour un montant de 88,1 milliards réparti entre « Campagne agricole / Amélioration de la productivité agricole » pour 82,9 milliards et « Campagne agricole / Mécanisation agricole / ex programme équipement monde rural » 5,2 milliards ;
- « Dotation des charges non réparties » avec le programme d'investissement SOGEPa (SUKUK) pour 6,5 milliards ;
- « Développement, gestion et entretien des infrastructures routières » pour 14,5 milliards ;
- Projet d'acquisition de 2 avions pour Air Sénégal pour 13,5 milliards ;
- le Fonds Souverain d'investissements Stratégiques (FONSIS) dans le cadre du développement du secteur privé, paquets incitatifs pour 1,5 milliard.

La « **protection sociale** » et les « **services généraux des administrations publiques** » ont enregistré respectivement des niveaux d'exécution de 8,4% (13,6 milliards) et de 4,0% (6,3 milliards).

III.2.2 Les dépenses d'investissement financées sur prêts et dons projets

Le Sénégal bénéficie de ressources extérieures sous forme de dons en capital et de prêts pour financer des projets de développement dans divers secteurs d'activité.

L'analyse met en exergue :

- les investissements réalisés par l'administration centrale (ministères et autres institutions ainsi que les agences et autres structures assimilées), ayant un impact sur le déficit budgétaire, se sont chiffrés à 123,4 milliards. Ils sont constitués des emprunts projets (128,4 milliards) desquels sont retranchés les emprunts rétrocédés (5,0 milliards), ces derniers étant retracés dans les opérations de trésorerie.
- les investissements globaux financés sur prêts projets et dons qui intègrent les rétrocessions se sont établis à 141,4 milliards à fin mars 2026. Ils sont composés de prêts-projets pour un montant de 128,4 milliards, y compris les rétrocessions, et de dons en capital pour 13,0 milliards.

Tableau 5 : Répartition des tirages par secteur économique (en milliards)

Secteurs	Emprunts	Subventions	TOTAL	Part En %
	(1)	(2)	(3) = (2) / (1)	
Primaire	6,4	0,9	7,3	5,2%
Secondaire	5,9	0,6	6,5	4,6%
Tertiaire	85,6	1,0	86,6	61,2%
Quatenaire	30,5	10,5	41,0	29,0%
TOTAL	128,4	13,0	141,4	100,0%

Source : MFB/DGB/DODP

L'analyse de la répartition sectorielle indique que les ressources extérieures sont principalement orientées vers le secteur tertiaire qui a mobilisé 86,6 milliards, soit

61,2% du total de ces financements. Ces fonds sont essentiellement destinés aux transports routiers (85,9 milliards).

Le secteur quaternaire vient en deuxième position avec une mobilisation de 41,0 milliards, soit 29,0%. Ces dépenses ont permis la poursuite de la réalisation des projets de l'Etat dans les sous-secteurs de l'Hydraulique Urbaine et Assainissement (7,8 milliards), du Développement social (6,1 milliards), de l'Habitat et l'Urbanisme (7,4 milliards) et de l'Education et la Formation (6,1 milliards).

Les secteurs primaire et secondaire concentrent respectivement 7,3 milliards (5,2%) et 6,4 milliards (4,5%). Ces ressources ont été absorbées essentiellement par les sous-secteurs de l'Agriculture (3,5 milliards), de la Pêche (2,3 milliards), des Eaux et Forêts (1,6 milliards) et de l'Energie (6,0 milliards).

Les investissements par les rétrocessions² se présentent comme suit :

Tableau 6 : Situation des décaissements des rétrocessions à fin mars 2026 (en milliards)

Baillleurs	Projets	Emprunts	Subventions	TOTAL
		(1)	(2)	(3) = (2) + (1)
Banque Islamique de Développement (BID)	Projet de construction d'une troisième usine de traitement d'eau à Keur Momar SARR KMS3	0,2		0,2
	Projet d'appui à l'accès à l'électricité (PAMACEL)	0,0		0,0
Banque Mondiale (BM)	Projet de réalisation d'une unité dessalement eau de mer	1,3		1,3
	Projet d'amélioration de l'accès à l'électricité au Sénégal (Ex PATMEPS)	3,4		3,4
KFW	Energie verte pour Tous	0,1		0,1
	Projet de promotion de l'efficacité énergétique et de l'accès à l'énergie		0,1	0,1
TOTAL		5,0	0,1	5,1

Source : MFB/DGB/DODP

Les rétrocessions sont orientées vers le financement du secteur de l'Energie (3,5 milliards) et de l'Hydraulique (1,5 milliard).

² Il s'agit essentiellement d'emprunts contractés par l'Etat auprès de partenaires techniques et financiers et rétrocédés sous forme de prêts à des entités publiques, notamment les sociétés publiques. Au sens du TOFE de l'administration centrale budgétaire, les rétrocessions sont traitées comme un passif (emprunts effectués par l'Etat) et un actif (prêt accordé par l'Etat à l'entité publique bénéficiaire de la rétrocession). Les investissements réalisés avec ces ressources sont comptabilisés dans le déficit du secteur public et non dans celui de l'administration centrale budgétaire.

IV. LE DÉFICIT BUDGÉTAIRE

A fin mars 2026, les recettes du budget général se sont établies à 1.149,7 milliards, principalement portées par les recettes fiscales tandis que les dépenses du budget général ont été exécutées à hauteur de 1.482,7 milliards à fin mars 2026.

En conséquence, le solde budgétaire est ressorti déficitaire de 333,0 milliards, soit 1,4% du PIB.

Tableau 7 : Déficit budgétaire à fin mars 2026 (en milliards)

Rubriques	Réal. mars. 2026
RECETTES [1]	1 149,7
Recettes fiscales et non-fiscales	1 136,7
Recettes fiscales	1 095,7
Recettes non-fiscales	41,0
Dons	13,0
Dons budgétaires	0,0
Dons en capital	13,0
DEPENSES [2]	1 482,7
Dépenses ordinaires	1 185,5
Intérêts de la dette	285,0
Dépenses de personnel	375,1
Acquisitions de biens et services	79,7
Transferts courants	445,7
Dépenses en capital	297,2
Dépenses en capital sur ressources internes	160,8
<i>Investissements exécutés par l'Etat</i>	<i>3,3</i>
<i>Tranferts en capital</i>	<i>157,5</i>
Dépenses en capital sur ressources externes	136,4
SOLDE BUDGETAIRE [1] - [2]	-333,0

Source : MFB/DGB

V. L'EXÉCUTION DU FONDS NATIONAL DE RETRAITE (FNR)

A fin mars 2026, les recettes générées par le régime de base du FNR se sont chiffrées à 41,0 milliards et celles du régime complémentaire à 6,7 milliards, soit un cumul de 47,8 milliards.

Comparativement à la même période de l'année précédente, les recettes globales ont augmenté de 2,6 milliards, soit une hausse de 5,8%. Cette augmentation s'explique par la hausse du nombre de cotisants.

Pour leur part, les dépenses au titre du régime de base, du régime complémentaire et des remboursements sont respectivement arrêtées à 34,4 milliards ; 0,4 milliard et 0,1 milliard, soit un total de 34,9 milliards, représentant un taux d'exécution de 18,9%, base LFI 2026.

En référence à la même période de l'année 2025, les dépenses ont connu une hausse de 1,4 milliard, soit une hausse de 4,3%. Cette évolution des dépenses est due principalement à l'augmentation du nombre de pensionnés.

Au total, la situation d'exécution budgétaire du FNR fait ressortir un solde excédentaire de 12,9 milliards, en fin mars 2026, contre 11,7 milliards, en fin mars 2025, soit une hausse de 1,2 milliard.

Entre mars 2025 et mars 2026, l'effectif des cotisants a augmenté de 12 018 passant de 147 565 à 159 583, soit une hausse de 8,1%.

Le nombre de pensionnés a évolué de 2% sur la même période, passant de 75 329 à 76 832, soit une augmentation de 1 503 pensionnés.

VI. LA SITUATION DES ORGANISMES PUBLICS

Les organismes publics suivis, au nombre de cent quatre-vingt-six (186), ont disposé durant le premier trimestre de l'année 2026 d'un budget cumulé de 2.384,8 milliards, réparti en crédits de fonctionnement pour un montant de 1.201,0 milliards, soit 50,4%, et en dotations réservées à l'investissement pour 1183,7 milliards, représentant 49,6% du budget. Les crédits ouverts pour les dépenses de personnel ont représenté 397,4 milliards, soit 33,1% du budget de fonctionnement et 16,7% du budget total.

Les crédits exécutés se sont globalement établis à 319,8 milliards à fin mars 2026, soit un taux de réalisation de 13,4%. L'analyse détaillée montre que les dépenses de fonctionnement ont été exécutées à hauteur de 238,9 milliards (19,9%) et celles d'investissement à 80,8 milliards (6,8%). Quant aux dépenses de personnel, elles ont été exécutées pour un montant de 86,3 milliards (21,7%).

Ces organismes ont mobilisé des recettes à hauteur de 493,9 milliards, soit 20,7% des prévisions.

VII. CONCLUSION

À fin mars 2026, l'exécution du budget de l'État s'est inscrite dans une trajectoire de consolidation budgétaire, dans un contexte économique international marqué par un regain d'incertitudes, notamment en lien avec les tensions géopolitiques, les risques commerciaux et les pressions sur les marchés de l'énergie. Malgré cet environnement contraignant, la mobilisation des recettes budgétaires est demeurée globalement soutenue, tandis que l'exécution des dépenses est restée contenue, en particulier pour les dépenses d'investissement dont la montée en charge intervient généralement au cours des trimestres suivants.

Les recettes du budget général se sont établies à 1.149,7 milliards à fin mars 2026, soit 19,4% de l'objectif annuel fixé à 5.932,2 milliards dans la LFI 2026. Cette mobilisation a été principalement portée par les recettes fiscales, qui ont atteint 1.095,7 milliards, correspondant à 20,3% de l'objectif annuel et à 96,2% de la cible trimestrielle. Les recettes non fiscales, pour leur part, se sont établies à 41,0 milliards, soit 930% de la cible trimestrielle, tandis que les dons ont été mobilisés à hauteur de 13,0 milliards, exclusivement sous forme de dons en capital.

Les dépenses du budget général ont été exécutées pour un montant de 1.482,7 milliards, soit 20,6% des prévisions de la LFI 2026. Elles sont demeurées dominées par les dépenses ordinaires, exécutées à hauteur de 1.185,5 milliards, principalement sous l'effet des transferts courants (445,7 milliards), des dépenses de personnel (375,1 milliards) et des charges financières de la dette (285,0 milliards). Les dépenses en capital se sont, quant à elles, établies à 297,2 milliards, dont 160,8 milliards financées sur ressources internes et 136,4 milliards sur prêts projets et dons en capital.

En conséquence, le déficit budgétaire est ressorti à 333,0 milliards à fin mars 2026, soit 1,4% du PIB. Ce résultat traduit une exécution budgétaire globalement maîtrisée, portée par une mobilisation dynamique des ressources internes et un rythme d'exécution des dépenses contenu.

S'agissant du Fonds national de Retraite, son équilibre financier a été préservé à fin mars 2026. Les recettes se sont établies à 47,8 milliards, contre des dépenses de 34,9 milliards, faisant ressortir un excédent de 12,9 milliards, en amélioration de 1,2 milliard par rapport à la même période de l'année précédente. Cette évolution résulte principalement de la progression du nombre de cotisants, malgré la hausse concomitante du nombre de pensionnés.

Concernant les organismes publics, les cent quatre-vingt-six (186) entités suivies ont disposé d'un budget cumulé de 2.384,8 milliards au premier trimestre 2026. Les crédits exécutés se sont établis à 319,8 milliards, soit un taux de réalisation de 13,4%, avec une exécution plus soutenue des dépenses de fonctionnement (238,9 milliards) que des dépenses d'investissement (80,8 milliards). Les recettes mobilisées par ces organismes se sont élevées à 493,9 milliards, représentant 20,7% des prévisions.

Toutefois, la prolongation du conflit au Moyen-Orient et les perturbations persistantes du transit pétrolier dans le détroit d'Ormuz font peser un risque budgétaire majeur sur le reste de l'exercice 2026. La hausse des cours internationaux du pétrole, observée depuis le début de l'année, exerce une tension directe et croissante sur les mécanismes de subvention à l'énergie, en dépit d'un léger effet positif sur les recettes d'importations de produits pétroliers. Si la pression sur les cours mondiaux du pétrole se prolonge, le coût implicite des subventions à l'énergie, déjà élevé avec 165,5 milliards de transferts au secteur de l'énergie au cours du seul premier trimestre, pourrait s'accroître considérablement, et dégrader l'équilibre budgétaire initialement prévu.

Dans ce contexte, le maintien du déficit budgétaire sur une trajectoire proche de la cible annuelle de 5,37% du PIB inscrite dans la LFI 2026 nécessitera une vigilance accrue dans la gestion de la structure des prix à la pompe, une évaluation régulière de la soutenabilité des mécanismes de soutien à l'énergie ainsi qu'une réactivité dans l'arbitrage budgétaire, y compris l'examen de mesures d'ajustement, le cas échéant. Dès lors, la poursuite de la consolidation budgétaire devra reposer sur le renforcement de la mobilisation des ressources internes, notamment à travers l'accélération de la mise en œuvre des mesures du PRES et la maîtrise de l'exécution dépenses.

ANNEXES

Annexe 1: Situation d'exécution des crédits de paiement repartis par ministère ou institution et par catégorie de dépense au 31 mars 2026

Institutions/ ministères	Categ. de dépense	Créd.Ouverts	Créd.PEC
Assemblée Nationale	4	18,9	4,7
	5	0,4	0,0
	6	3,0	3,0
Total Assemblée Nationale		22,3	7,8
Charges non Réparties	3	60,2	17,8
	4	22,1	5,1
	5	334,6	0,1
	6	0,8	0,0
Total Charges non Réparties		417,7	22,9
Conseil Constitutionnel	4	0,9	0,2
Total Conseil Constitutionnel		0,9	0,2
Cour Suprême	4	2,9	0,7
Total Cour Suprême		2,9	0,7
Cour des Comptes	4	9,6	2,4
Total Cour des Comptes		9,6	2,4
Ministère de la Communication, des Télécommunications et du Numérique	3	0,6	0,0
	4	33,6	9,2
	5	2,0	0,0
	6	6,0	0,0
Total Ministère de la Communication, des Télécommunications et du Numérique		42,2	9,2
Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme	3	3,1	0,2
	4	11,9	3,2
	5	5,3	0,0
	6	4,0	0,4
Total Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme		24,3	3,8
Ministère de la Famille, de l'Action sociale et des Solidarités	3	1,9	0,2
	4	43,3	10,0
	5	3,2	0,0
	6	35,2	13,4
Total Ministère de la Famille, de l'Action sociale et des Solidarités		83,6	23,5
Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme du Service Public	3	2,6	0,4
	4	1,6	0,0
	5	2,3	0,0
Total Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme du Service Public		6,5	0,4
Ministère de la Jeunesse et des Sports	3	10,1	0,1
	4	18,4	11,6
	5	10,5	0,1
Total Ministère de la Jeunesse et des Sports		39,1	11,8
Ministère de la Justice	3	16,0	1,5
	4	12,8	3,9
	5	12,3	0,1
Total Ministère de la Justice		41,2	5,5
Ministère de la Microfinance et de l'Économie sociale et solidaire	3	0,5	0,0
	4	3,8	0,9
	5	1,3	0,0
Total Ministère de la Microfinance et de l'Économie sociale et solidaire		5,6	1,0
Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	3	26,2	6,6
	4	60,6	13,5
	5	17,8	0,1
	6	2,6	0,0
Total Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique		107,2	20,2
Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Élevage	3	6,1	0,8
	4	33,8	7,5
	5	16,6	0,1
	6	127,7	88,5
Total Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Élevage		184,2	96,9

Institutions/ministères	Categ. de dépense	Créd.Ouverts	Créd.PEC
Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération	3	1,6	0,1
	4	12,0	3,0
	5	0,1	0,0
	6	3,5	0,9
Total Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération		17,2	4,0
Ministère de l'Education Nationale	3	82,9	13,3
	4	25,7	4,8
	5	23,3	0,0
Total Ministère de l'Education Nationale		132,0	18,1
Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et Technique	3	6,8	1,4
	4	38,8	2,5
	5	13,0	0,0
Total Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et Technique		58,6	3,9
Ministère de l'Énergie, du Pétrole et des Mines	3	1,0	0,1
	4	8,2	2,2
	5	1,8	0,0
	6	9,6	1,9
Total Ministère de l'Énergie, du Pétrole et des Mines		20,6	4,2
Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	3	5,8	0,0
	4	264,3	88,5
	5	6,6	0,0
	6	7,3	0,0
Total Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation		284,0	88,5
Ministère de l'Environnement et de la Transition écologique	3	8,6	1,1
	4	59,3	23,8
	5	7,1	0,1
	6	0,3	0,1
Total Ministère de l'Environnement et de la Transition écologique		75,3	25,1
Ministère de l'Hydraulique et de l'assainissement	3	0,6	0,1
	4	12,1	2,3
	5	97,0	0,0
	6	9,6	0,0
Total Ministère de l'Hydraulique et de l'assainissement		119,3	2,4
Ministère de l'Industrie et du Commerce	3	1,9	0,3
	4	9,6	2,4
	5	98,8	0,2
	6	25,0	0,0
Total Ministère de l'Industrie et du Commerce		135,3	2,9
Ministère de l'Intégration Africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	3	42,8	14,4
	4	5,3	0,7
	5	1,5	0,1
	6	1,0	0,0
Total Ministère de l'Intégration Africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur		50,6	15,2
Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique	3	28,6	5,9
	4	15,8	3,6
	5	20,9	1,7
	6	0,9	0,3
Total Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique		66,2	11,5
Ministère de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des territoires	3	1,3	0,2
	4	59,5	2,5
	5	33,0	0,0
	6	57,7	0,5
Total Ministère de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des territoires		151,4	3,1
Ministère des Finances et du Budget	3	17,2	0,8
	4	264,9	167,4
	5	35,4	0,0
	6	32,2	8,2
Total Ministère des Finances et du Budget		349,7	176,4

Institutions/ministères	Categ. de dépense	Créd.Ouverts	Créd.PEC
Ministère des Forces Armées	3	39,7	11,1
	4	4,6	1,1
	5	33,4	0,0
	6	11,9	0,3
Total Ministère des Forces Armées		89,6	12,4
Ministère des Infrastructures	3	0,7	0,1
	4	9,9	2,5
	5	164,0	0,8
	6	64,0	15,5
Total Ministère des Infrastructures		238,6	18,8
Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime	3	0,8	0,1
	4	12,2	3,1
	5	3,9	0,0
	6	1,0	0,3
Total Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime		17,9	3,4
Ministère des Transports Terrestres et Aériens	3	0,7	0,0
	4	51,5	16,9
	5	3,3	0,0
	6	76,6	13,7
Total Ministère des Transports Terrestres et Aériens		132,0	30,6
Présidence de la République	3	4,3	1,9
	4	136,2	41,8
	5	0,6	0,0
	6	22,6	9,5
Total Présidence de la République		163,7	53,2
Primature	3	4,9	1,3
	4	8,5	3,7
	5	0,4	0,0
	6	3,2	1,2
Total Primature		17,0	6,2
Total général		3106,3	686,2

Annexe 2: Situation d'exécution des crédits de paiement repartis par ministère ou institution et par programme au 31 mars 2026

Institutions/ministères	Programme	Créd. Ouverts	Créd. PEC
Assemblée Nationale	Assemblée Nationale	22,3	7,8
Total Assemblée Nationale		22,3	7,8
Charges non Réparties	DOTATION CHARGES NON REPARTIES	417,7	22,9
Total Charges non Réparties		417,7	22,9
Conseil Constitutionnel	Conseil Constitutionnel	0,9	0,2
Total Conseil Constitutionnel		0,9	0,2
Cour Suprême	Cour Suprême	2,9	0,7
Total Cour Suprême		2,9	0,7
Cour des Comptes	Cour des Comptes	9,6	2,4
Total Cour des Comptes		9,6	2,4
Ministère de la Communication, des Télécommunications et du Numérique	Développement de l'Economie numérique	6,9	1,9
	Gouvernance et Souveraineté numériques	3,0	0,7
	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,2	0,1
	Transformation de l'Ecosystème de la Communication	19,4	3,5
	Transformation de l'Ecosystème postal	12,6	3,0
Total Ministère de la Communication, des Télécommunications et du Numérique		42,2	9,2
Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme	Développement de l'artisanat	4,1	0,6
	Développement de l'Offre touristique	5,5	0,4
	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,6	0,1
	Promotion de la destination Sénégal	1,6	0,4
	Promotion des industries culturelles et créatives et du patrimoine	12,5	2,4
	Transformation Encadrement Economie informelle	0,1	-
Total Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme		24,3	3,8
Ministère de la Famille, de l'Action sociale et des Solidarités	Famille, Enfance et Protection sociale des groupes vulnérables	79,0	23,0
	Genre et Autonomisation économique des femmes	4,0	0,5
	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,7	0,0

Institutions/ministères	Programme	Créd. Ouverts	Créd. PEC
Total Ministère de la Famille, de l'Action sociale et des Solidarités		83,6	23,5
Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme du Service Public	Fonction publique	2,0	0,1
	Gouvernance du marché du travail	1,8	0,2
	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1,6	0,0
	Protection sociale des travailleurs	0,3	0,0
	Renouveau du service public	0,9	0,0
Total Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme du Service Public		6,5	0,4
Ministère de la Jeunesse et des Sports	Développement de la pratique et des performances sportives	30,7	7,6
	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	6,0	4,1
	Promotion sociale et économique des jeunes	2,4	0,1
Total Ministère de la Jeunesse et des Sports		39,1	11,8
Ministère de la Justice	Administration pénitentiaire	17,4	1,6
	Bonne gouvernance et Droits humains	0,7	0,1
	Education surveillée et Protection judiciaire de l'Enfant	4,8	0,5
	Justice judiciaire	7,2	0,5
	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	11,1	2,8
Total Ministère de la Justice		41,2	5,5
Ministère de la Microfinance et de l'Économie sociale et solidaire	Développement de l'économie sociale et solidaire	1,7	0,3
	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,4	0,0
	Renforcement de la microfinance	3,5	0,7
Total Ministère de la Microfinance et de l'Économie sociale et solidaire		5,6	1,0
Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	Offre de soins de qualité	52,2	8,5
	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	37,3	10,0
	Prévention et promotion de la santé	17,7	1,7
Total Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique		107,2	20,2
Ministère de l'Agriculture, de la	Base productive et infrastructures agropastorales	23,9	2,9
	Financement, recherche, formation et appui conseil	14,1	3,6

Institutions/ministères	Programme	Créd. Ouverts	Créd. PEC
Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Élevage	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	4,7	0,9
	Production et valorisation des produits végétaux	137,7	89,2
	Productions et valorisation des produits animaux	3,8	0,3
Total Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Élevage		184,2	96,9
Ministère de l'Économie du Plan et de la Coopération	Coopération et Développement des Partenariats public-privé et Appui au Secteur privé	2,7	0,7
	Gouvernance économie, planification stratégique et coordination statistique	13,6	3,2
	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,9	0,2
Total Ministère de l'Économie du Plan et de la Coopération		17,2	4,0
Ministère de l'Éducation Nationale	Éducation de base des jeunes et adultes	1,4	0,8
	Éducation préscolaire	4,1	0,4
	Enseignement Élémentaire	79,2	10,7
	Enseignement Moyen général	10,6	0,1
	Enseignement secondaire général	24,8	4,2
	Pilotage ministériel, gestion et coordination admi	11,9	1,8
Total Ministère de l'Éducation Nationale		132,0	18,1
Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et Technique	Développement de l'apprentissage	2,4	0,1
	Développement de l'emploi	7,9	0,6
	Développement des offres de formation professionnelle et technique	47,3	2,8
	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1,0	0,3
Total Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et Technique		58,6	3,9
Ministère de l'Énergie, du Pétrole et des Mines	Accès universel à une énergie compétitive et durable	11,9	2,2
	Optimisation de l'exploitation des ressources en hydrocarbures	1,9	0,6
	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1,7	0,3
	Surveillance et maîtrise des opérations	0,1	0,0

Institutions/ministères	Programme	Créd. Ouverts	Créd. PEC
	Valorisation des substances minérales	5,0	1,2
Total Ministère de l'Énergie, du Pétrole et des Mines		20,6	4,2
Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	Education supérieure	135,9	29,9
	OEuvres sociales universitaires	134,6	57,6
	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	6,0	0,1
	Recherche et Innovation	7,6	0,9
Total Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation		284,0	88,5
Ministère de l'Environnement et de la Transition écologique	Cadre de vie	53,8	21,5
	Conservation de la biodiversité et gestion des aires protégées	2,6	0,2
	Lutte contre la déforestation et la dégradation des terres	16,8	3,1
	Lutte contre les pollutions nuisances et les effet néfastes des CC et promotion de la trans. écolo.	1,1	0,1
	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1,0	0,2
Total Ministère de l'Environnement et de la Transition écologique		75,3	25,1
Ministère de l'Hydraulique et de l'assainissement	Accès sécurisé à l'Eau Multi-Usage	84,0	0,9
	Accès sécurisé à l'assainissement et de Gestion des Eaux Pluviales	26,2	0,1
	Gestion Intégrée des Ressources en Eau	7,3	1,2
	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1,9	0,3
Total Ministère de l'Hydraulique et de l'assainissement		119,3	2,4
Ministère de l'Industrie et du Commerce	Accessibilité des produits et services, lutte contre la vie chère et modernisation du commerce	31,5	0,9
	Accompagnement et financement des PME/PMI	3,2	0,8
	Défense commerciale et renforcement du positionnement commercial du Sénégal sur les marchés extérieurs	2,0	0,3
	Développement des pôles et filières industrielles compétitives	97,4	0,6
	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	1,3	0,3

Institutions/ministères	Programme	Créd. Ouverts	Créd. PEC
Total Ministère de l'Industrie et du Commerce		135,3	2,9
Ministère de l'Intégration Africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	Coopération bilatérale et multilatérale	31,9	12,3
	Gestion des Affaires consulaires et Promotion des Sénégalais de l'Extérieur	1,9	0,2
	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	10,1	1,7
	Promotion de l'Intégration africaine	6,7	1,0
Total Ministère de l'Intégration Africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur		50,6	15,2
Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique	Administration territoriale	8,7	0,7
	Gouvernance électorale	3,4	0,9
	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	2,7	0,1
	Sécurité civile	9,8	1,4
	Sécurité publique	41,6	8,5
Total Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique		66,2	11,5
Ministère de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des territoires	Aménagement et développement urbain et ruraux	24,7	0,8
	Financement du développement territorial	92,8	0,3
	Gouvernance territoriale	3,3	1,2
	Logement, construction et cadre de vie	28,2	0,5
	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	2,4	0,3
Total Ministère de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des territoires		151,4	3,1
Ministère des Finances et du Budget	Elaboration des lois de finance et suivi de l'exécution	13,5	0,9
	Gestion compt. et financ Etat et autres organismes publics	3,3	0,2
	Gestion de la fiscalité intérieure et du foncier	18,7	0,1
	Gestion du secteur financier	2,1	0,6
	Gestion ressources douanières et protection de l'économie	56,7	8,0
	Pilotage, gestion et coordination du MFB	255,5	166,6
Total Ministère des Finances et du Budget		349,7	176,4
	Défense du territoire national	37,9	7,9

Institutions/ministères	Programme	Créd. Ouverts	Créd. PEC
Ministère des Forces Armées	Pilotage coordination et gestion administrative	35,2	1,7
	Sûreté publique et maintien de l'ordre	16,5	2,9
Total Ministère des Forces Armées		89,6	12,4
Ministère des Infrastructures	Développement, gestion et entretien des infrastructures routières et ferroviaires	104,4	17,5
	Equité territoriale et développement des pôles	20,1	0,8
	Infrastructures portuaires et aéroportuaires	2,5	-
	Infrastructures sociales et administratives	111,3	0,5
	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,3	0,0
Total Ministère des Infrastructures		238,6	18,8
Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime	Infrastructures, transports fluviomaritimes et Ports	9,7	2,4
	Pêche et Aquaculture	6,0	0,7
	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	2,3	0,3
Total Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime		17,9	3,4
Ministère des Transports Terrestres et Aériens	Développement du transport aérien	80,7	15,6
	Développement et modernisation des services de transports routiers	17,4	3,6
	Développement et modernisation du réseau et des systèmes de transports ferroviaires	33,5	11,3
	Pilotage, Coordination et Gestion administrative	0,5	0,0
Total Ministère des Transports Terrestres et Aériens		132,0	30,6
Présidence de la République	Présidence de la République	163,7	53,2
Total Présidence de la République		163,7	53,2
Primature	Primature	17,0	6,2
Total Primature		17,0	6,2
Total général		3 106,3	686,2

Annexe 3: Situation d'exécution des crédits de paiement repartis par ministère ou institution selon la catégorie de dépense au 31 mars 2026

Institutions/ministères	AFFAIRES É	DEFENSE	ENSEIGNEM	LOGEMENT	LOISIRS, CU	ORDRE ET S	PROTECTIO	PROTECTIO	SANTE	SERVICES G	Total général
Assemblée Nationale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7,8	7,8
Charges non Réparties	-	-	-	-	-	-	-	-	-	22,9	22,9
Conseil Constitutionnel	-	-	-	-	-	0,2	-	-	-	-	0,2
Cour Suprême	-	-	-	-	-	0,7	-	-	-	-	0,7
Cour des Comptes	-	-	-	-	-	2,4	-	-	-	-	2,4
Ministère de la Communication, des Télécommunications et du Numérique	5,6	-	-	-	3,5	-	-	-	-	-	9,2
Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme	1,4	-	0,2	-	2,2	-	-	-	-	0,0	3,8
Ministère de la Famille, de l'Action sociale et des Solidarités	-	-	-	-	-	-	-	23,4	0,1	0,1	23,5
Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme du Service Public	0,2	-	-	0,0	-	-	-	0,0	-	0,1	0,4
Ministère de la Jeunesse et des Sports	5,0	-	0,0	0,1	6,6	-	-	-	-	-	11,8
Ministère de la Justice	-	-	0,6	-	-	3,5	-	1,1	0,0	0,3	5,5
Ministère de la Microfinance et de l'Économie sociale et solidaire	0,3	-	-	-	-	-	-	0,4	-	0,2	1,0
Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	-	-	0,2	-	-	-	-	0,6	19,4	-	20,2
Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Élevage	96,5	-	0,0	-	0,3	-	-	-	-	0,0	96,9
Ministère de l'Économie du Plan et de la Coopération	1,1	-	-	-	0,3	-	-	-	-	2,6	4,0
Ministère de l'Éducation Nationale	-	-	18,1	-	0,0	-	-	0,0	0,0	-	18,1
Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et Technique	1,0	-	2,8	-	-	-	-	0,0	-	-	3,9
Ministère de l'Énergie, du Pétrole et des Mines	4,2	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0	4,2
Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation	0,0	-	88,5	-	-	-	-	0,0	-	-	88,5
Ministère de l'Environnement et de la Transition écologique	2,7	-	0,0	0,0	-	-	22,3	0,0	-	0,0	25,1
Ministère de l'Hydraulique et de l'assainissement	0,1	-	-	2,3	-	-	0,0	-	-	0,0	2,4
Ministère de l'Industrie et du Commerce	2,6	-	0,0	0,1	-	-	-	-	-	0,1	2,9
Ministère de l'Intégration Africaine, des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur	-	-	-	-	0,1	-	-	-	-	15,1	15,2
Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique	-	0,0	-	0,1	-	9,8	-	-	-	1,6	11,5
Ministère de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des territoires	1,0	-	-	0,9	-	-	0,0	-	-	1,2	3,1
Ministère des Finances et du Budget	173,9	-	0,3	-	-	-	-	0,0	-	2,1	176,4
Ministère des Forces Armées	-	10,9	0,2	0,2	-	-	-	0,2	0,9	-	12,4
Ministère des Infrastructures	17,7	-	0,2	0,5	-	0,0	-	0,4	-	0,0	18,8
Ministère des Pêches et de l'Économie Maritime	3,4	-	0,0	-	-	0,0	-	-	-	-	3,4
Ministère des Transports Terrestres et Aériens	30,5	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0	30,6
Présidence de la République	20,0	0,2	-	12,0	0,1	-	0,3	0,3	-	20,2	53,2
Primature	0,5	-	0,7	-	-	-	-	0,6	0,3	4,1	6,2
Total général	367,9	11,1	112,0	16,2	13,3	16,7	22,6	27,0	20,7	78,7	686,2

Annexe 4: Situation d'exécution des crédits de paiement repartis par fonction selon la catégorie de dépense au 31 mars 2026

Institutions/ministères	3. Dépenses d'acquisition de biens et services	4. Dépenses de transferts courants	5. Dépenses d'investissement exécutées par l'Etat	6. Dépenses de transferts en capital	Total général
AFFAIRES ÉCONOMIQUES	3,2	228,2	0,6	135,8	367,9
DEFENSE	10,8	0,3	-	-	11,1
ENSEIGNEMENT	14,8	97,2	0,0	-	112,0
LOGEMENT ET ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS	0,1	15,8	0,3	-	16,2
LOISIRS, CULTURE ET CULTTE	0,5	12,2	-	0,6	13,3
ORDRE ET SECURITE PUBLICS	5,6	9,2	1,6	0,3	16,7
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	1,0	21,3	0,0	0,3	22,6
PROTECTION SOCIALE	0,4	12,7	0,4	13,6	27,0
SANTE	6,6	13,4	0,1	0,6	20,7
SERVICES GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	36,7	35,4	0,2	6,3	78,7
Total général	79,7	445,7	3,3	157,5	686,2